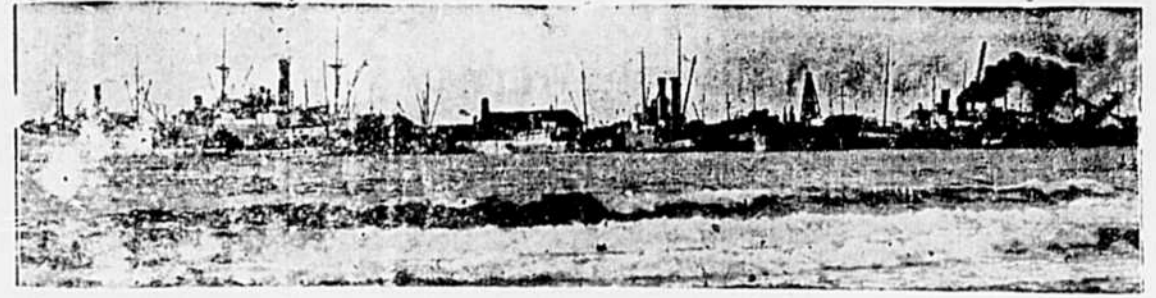


# Le PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



## AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RIMOUSKI Le maire et cinq échevins (sur six) élus hier "par acclamation"

### Nos chefs de services publics et administratifs

Maire

Quartier St-Germain

Quartier St-Louis

Quartier St-Joseph



Me P.-E. Gagnon, c. r.  
Réélu pour un 4e mandat



M. Joseph Desrosiers  
Agent  
Elu au siège No 1



M. Gédéon Roy, i. f.  
Fonctionnaire civil  
Réélu au siège No 2



M. Albert Michaud  
Marchand  
Réélu au siège No 1



M. François Gagnon  
Entrepreneur  
Réélu au siège No 2



M. Albert Labbé  
Contremaître  
Elu au siège No 1



M. J.-Alb. Laniel  
Chef du Bureau des ingénieurs du Ministère fédéral des Travaux Publics à Rimouski. Ingénieur titulaire du District de Rimouski, l'un des plus considérables du Canada et qui comprend les comtés de Rimouski, Matane, Bonaventure et Gaspé. — s'étendant de Trois-Pistoles jusqu'au Golfe. Né à Montréal en 1884, M. Laniel fit ses études classiques au Séminaire de Ste-Thérèse et ses études de génie civil à l'École Polytechnique de Montréal. Diplômé ingénieur en 1910, il débuta comme assistant ingénieur au Ministère des Travaux Publics à Fort-William, Ont., puis fut transféré successivement à London, Halifax et Rimouski, où il est depuis le 1er juillet 1944 ingénieur en charge du district. En 1943, il fut préte par le Gouvernement canadien à Claro Shipbuilding Co. Ltd (contrats de constructions de guerre pour l'Armada anglaise).

### Le souvenir de Sa Majesté Soulouque

La république d'Haïti est à l'ordre du jour, depuis quelque temps, dans la province de Québec où elle est maintenant représentée et où un comité spécial composé de Canadiens et d'Haïtiens travaille au développement de relations commerciales et culturelles entre notre province et la jeune république des Antilles.

Ceci nous remet en mémoire le fameux Soulouque, l'« empereur » d'Haïti, dans la première moitié du siècle dernier. C'est en décembre 1859 qu'une catastrophe précipita de son trône cette Majesté d'ébène qui avait joué un rôle important sur la scène du monde et dont plusieurs, dans leur jeunesse, ont entendu parler : le presque légendaire Soulouque, Faustin Soulouque, Sa Majesté Faustin Ier.

Sa domination s'étendait sur toute la partie occidentale de l'île, autrefois soumise à la France, la partie orientale, qui forme aujourd'hui la république dominicaine, appartenait à l'Espagne. Soulouque était né esclave et il ne serait jamais sorti de sa case si la fortune, toujours aveugle, n'avait pris la peine de l'en sortir. En 1804, il était domestique d'un général; en 1810, il en était l'aide-camp. Puis il fut lieutenant. C'est en 1843 qu'on le voit aspirer aux plus hauts rangs de l'armée. Il devint commandant supérieur de la garde du palais. En 1847, le sénat haïtien, à qui appartenait l'élection du chef de l'Etat, le nomma président de la république. Il avait alors soixante ans. C'était, au physique, un superbe type névralgiste, à la figure de jais sombre, aux yeux très doux qui ne faisaient rien soupçonner des colères redoutables dont les sujets de ce chef sanguinaire durent bien des fois éprouver les effets.

Mais, chose curieuse, ce barbare était d'une timidité insurmontable, ce qui le faisait balbutier d'une façon inintelligible quand il parlait. Il était superstitieux et croyait aux sorciers. Il ne voulait pas s'asseoir, au lendemain de son élection, sur le siège d'honneur qu'on lui avait préparé, pour le motif que le siège, disait-il, était ensorcelé.

Il voulait savoir comment Napoléon Ier était parvenu à l'empire. On lui apprit que c'était en gagnant la bataille de Marengo. Notre noir, qui se piquait de suivre les modes françaises, se martela la tête pour avoir son Marengo. Il rassembla en hâte une armée dont il se fit le chef. Il pénétra ensuite dans les états voisins, surpris par cette invasion subite. A Port-au-Prince, il célébra sa victoire. On connaissait son projet favori : devenir empereur. Et il le devint. Le 20 avril 1849, un certain nombre de citoyens s'adressèrent à la Chambre des représentants pour demander que le titre d'empereur fût conféré à Son Excellence le président Soulouque. La Chambre approuva la suggestion. Faustin Soulouque descendit au vœu de la nation et s'inclina modestement sous le fardeau de l'empire. Il proclama aussitôt que quiconque s'avisait de s'opposer à son élévation serait sans délai passé par les armes. La constitution ne pouvait pas garantir aux Haïtiens le dernier droit : celui de mourir de mort naturelle.

Soulouque, voulant en tout imiter Napoléon, se mit à créer des ordres et des titres nobiliaires. Il y eut l'Ordre militaire de Saint-Faustin et l'ordre civil de la Légion d'honneur dont l'empereur était « de facto » le grand maître.

On raconte que rien n'égalait en ridicule les titres que prenaient ceux qui devaient approcher le grand empereur. Il y avait le duc de la Table, le duc de la Marmelade, le duc de Trou-Bonbon, le comte de la Seringue, le comte Grand-Gosier, le comte Coupe-Haleine; puis des barons au nombre de deux cents, des marquis, des marquises, des chevaliers et des chevalières, etc., etc.

Quant à Sa Majesté, elle se faisait appeler : « illustre grand souverain », « altesse sérénissime ». Les princes de l'Empire étaient Monseigneur de Louis Pierrot, le général Lazare Tape-à-l'Oeil; il y avait aussi Monseigneur de Bobo. On comptait dans le palais un grand amonieur, un grand panetier, un grand maréchal, des gentilshommes, des gouverneurs, des maîtres de cérémonies, des pages, des hérauts d'armes, un bibliothécaire, une intendance de menus plaisirs, etc. L'impératrice Adeline qui, avant l'élévation de son époux, vendait du tafia et du poisson, avait aussi sa maison avec son grand amonieur, ses dames et filles de la chapelle, ses chambellans. Madame Olive Faustin, mère de l'empereur, avait aussi un brillant entourage. Sa gouvernante était Mlle la Chevalière du Bonheur.

Ces, au milieu de toute cette splendeur que la fortune abandonna soudain Sa Majesté Faustin-Soulouque Ier. Il avait joué durant neuf ans de ce bon temps dont il avait usé largement et sans scrupule. Sa férocité naturelle et africaine fut fatale à des milliers de ses sujets, fusillés sans pitié sous le plus futile prétexte, égorgés par des sicaires ou morts dans les cachots. Soulouque fut renversé en 1859. Il mourut en 1867 à la Jamaïque, où il s'était retiré. L'épisode de la comédie humaine dont il fut le héros passa presque inaperçu au milieu des graves événements dont le continent américain fut le théâtre.

CALMET.

### Nos bons amis d'autrefois

Si beaucoup de vers de notre poète national, Octave Crémazie, nous sont connus, bien d'autres n'ont guère atteint la popularité. On se demande parfois en quelles circonstances ont été faits certains poèmes inconnus dont, par hasard, dans de vieilles revues, on découvre la publication.

Un de ces jours derniers, je lisais les vers suivants dans un vieux numéro du Journal de l'Instruction Publique, rédigé alors par l'hon. P.-J.-O. Chauveau.

Loin des lieux enchantés où coule votre enfance,  
Et sans avoir revu votre douce Provence,  
Sur les bords canadiens pour toujours endormi,  
Vous avez achevé votre sombre voyage,  
Sans craindre désormais la foudre ni l'orage,  
Dormez en paix, mon vieil ami!

Je me demandais quel était ce vieil ami « pour toujours endormi » sur « les bords canadiens », sans avoir revu sa « douce Provence »?... J'allais désespérer d'avoir jamais une réponse à cette question quand, dans un numéro du Journal de Québec de 1859, j'appris la mort de Louis de Fenouillet qui était professeur à l'École Normale de Québec et collaborait à plusieurs revues qui paraissaient à cette époque. « Homme instruit, honorable et bon », disait une note biographique, « il emporte avec lui le respect et les regrets de tous ceux qui l'ont connu ». Et c'est à l'occasion de sa mort qu'Octave Crémazie publia un poème dont j'ai cité la première strophe.

Comme homme de lettres, M. de Fenouillet s'était fait au Canada une belle réputation. Comme professeur à l'école normale, on louait son zèle et son dévouement mis à l'accomplissement d'une tâche au-dessus de ses forces physiques. Et l'on rapporte que quelques semaines seulement avant sa mort il se traînait à son école où, d'une voix épuisée, il donna à ses élèves ses leçons d'histoire et de littérature. Ce bon Français était né à Hyères, France. Il avait beaucoup voyagé en France et en Allemagne et publié dans l'Univers de Louis Veullot de fort intéressantes lettres sur ce pays. Il vint au Canada en 1854 et s'établit à Québec. Il écrivit de nombreux articles, en particulier sur l'art religieux.

C'est une bonne action, à mon avis, de faire connaître ces étrangers qui furent autrefois parmi les vrais amis de notre race. Ils ont passé chez nous en faisant le bien; puis ils sont disparus. On a dans le temps, pendant quelques jours, déploré leur mort. Puis, le voile de l'oubli s'est fermé pour toujours sur eux et sur leur oeuvre. Peu d'années après, on ne se rappelle plus même leur nom. Et c'est toute une révélation quand, dans un vieux journal ou une revue ancienne, on découvre qu'il n'y a pas un siècle un Louis de Fenouillet publiait, en notre pays, des articles qui ne dépareraient pas, de nos jours, les pages de nos publications modernes les plus littéraires et les plus savantes.

Serge DUHAMEAU.

### L'ELECTION GENERALE SERA PEUT-ETRE ORDONNEE BIEN TOT APRES LE 29 JANVIER, AVANT L'ELECTION DE GREY - NORD

D'après le 2e message que le premier ministre King a adressé, mardi dernier, aux électeurs du comté de Grey-Nord, où son candidat et collègue le général A.-G.-L. McNaughton subit une si forte opposition des partis progressiste-conservateur et C.C.F. que sa défaite est fort possible, sinon certaine, il peut arriver que le Parlement canadien sera dissous et que l'élection générale sera ordonnée avant même la tenue de l'élection partielle de Grey-Nord qui doit avoir lieu le 5 février. La mise en nomination des candidats aura lieu le 29 janvier. Dans le cas d'élection générale avant l'élection du 5 février, celle-ci n'aurait pas lieu.

### Léopold Côté grièvement blessé outremer

Un message d'Ottawa en date d'hier, 25 janvier, vient d'apprendre à la famille du soldat Léopold Côté, de Rimouski, qu'il a été grièvement blessé au combat le 22 janvier. La nature de sa troisième blessure — car c'est la 3e fois qu'il est blessé au combat — est désignée comme étant « multiples blessures de fragments de bombes à la jambe gauche et à la cuisse, avec fracture composée du tibia, et multiples blessures à la jambe droite ». Le blessé, qui a été transporté dans un hôpital, est le fils de M. le registraire Rodolphe Côté, de notre ville.

### Naissance

M. et Mme Joseph Couillard (Claire Dumont), de Nazareth, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 janvier et baptisée le 19 sous le prénom de Nicole. Parrain et marraine, M. Adélaïde Couillard et Mlle Madeleine Couillard, oncle et cousine de l'enfant. Porteuse, sa tante Mme Léon Couillard.

Les rumeurs de doubles candidatures à quelques sièges d'échevins ont pris fin hier lorsqu'à 2 heures p. m. le président de la mise en nomination, M. Geo. D'Auteuil, annonça que le maire et cinq conseillers dont les bulletins de présentation avaient été déposés n'avaient aucun adversaire et se trouvaient par le fait même élus. Un seul siège a deux candidats : le siège No 2 du Quartier Saint-Joseph, qui remet en opposition les adversaires des deux élections précédentes. L'échevin sortant Oscar Morissette et l'ex-échevin Ls-Jacques Lepage. L'élection dans ce quartier aura donc lieu jeudi prochain, le 1er février. Les élus d'hier sont le maire P.-E. Gagnon, c. r., réélu pour un 4e mandat, M. Joseph Desrosiers, élu au siège No 1, et M. Gédéon Roy, i. f., réélu au siège No 2, pour le quartier St-Germain; M. Albert Michaud, réélu au siège No 1, et

M. François Gagnon, réélu au siège No 2, pour le quartier St-Louis; M. Albert Labbé, élu au siège No 1, pour le quartier St-Joseph. Deux membres de l'ancien conseil, M. Martin J. Lepage et M. Lizear Côté, ne se sont pas représentés, après avoir siégé à l'hôtel de ville, le premier pendant 25 années consécutives (depuis 1920) et le second pendant 14 années (depuis 1931). Le successeur de M. Lepage, qui fut maire par intérim en 1939, M. Joseph Desrosiers, est un ancien échevin qui a déjà siégé au Conseil pendant 10 ans, d'abord de 1925 à 1931, puis de 1937 à 1941. Le successeur de M. Côté, M. Albert Labbé, entra pour la première fois au Conseil comme représentant du quartier St-Joseph où il demeure.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux aux six élus d'hier.

### Lettre de Londres

par GLANVILLE CAREW (British United Press)

Je m'excuse d'employer souvent le pronom personnel dans cette lettre, mais je l'emploie dans un sens collectif pour représenter des milliers de Londoniens aux prises avec le problème du vêtement.

Dans mes recherches historiques je me souviens d'avoir lu qu'Adam et Eve se firent des costumes avec des feuilles lors d'une situation d'urgence.

Etant moi-même dans une situation d'urgence, j'essaie de me représenter par quel modèle d'architecture ils purent fabriquer leurs vêtements. Je n'ai pas encore trouvé de revues de modes de cette époque et je ne crois pas que les dessinateurs modernes puissent me renseigner à ce sujet.

Voici un dilemme. Je ne me rappelle pas très bien ce qu'est réellement un dilemme, mais je sais qu'il comporte toujours deux ou plusieurs embêtements.

L'un des embêtements est qu'il me faut de nouveaux vêtements, et il me les faut absolument. Qu'ils soient en feuilles d'arbres ou autrement, il me les faut, sinon je pourrais bientôt être traîné devant un magistrat, l'hésite à citer l'expression que l'on emploierait en cour de police dans une telle circonstance, mais cela voudrait dire en termes polis que je serais accusé d'être insuffisamment vêtu.

Le besoin de vêtement étant prouvé sans l'ombre d'un doute, à la suite d'une brève enquête dans ma garde-robe, je me suis rendu chez un tailleur l'autre jour. Je dus faire la queue et le tail-

leur ne sembla nullement ému de me voir arriver. Il me dit qu'il ne pouvait pas me faire un habit en moins de onze semaines et encore « je ne puis pas vous promettre, monsieur », (j'ajoute la formule polie de monsieur).

Je ne pourrais pas m'acheter un habit dans un magasin, car je n'ai pas encore assez de coupons pour le faire. En somme, la longueur du tailleur m'est utile. Quoi qu'il en soit, même si j'avais les coupons nécessaires, je ne pourrais obtenir que les habits que l'on appelle habits d'utilité, les quels manquent de l'élégance qui fait le chic d'un habit masculin. Les pantalons ressemblent simplement à deux cylindres.

Que nous l'admettions ou non, les conditions de guerre ont sapé notre moral et peu d'entre nous avons le courage de nous promener sur la rue devant tous les curieux avec un tel habit d'utilité. Lorsque j'obtiens quatre coupons pour me procurer toutes les autres pièces de vêtements pendant des mois, et cela comprend les sous-vêtements, les collets, les cravates, les chapeaux, etc., etc. Je prévois donc une période de grande anxiété.

Oh, en effet, je me souviens d'avoir vu une annonce de vêtements dans un journal récemment. Je l'ai même découpée en prévision de l'avenir. Le marchand annonçait des vêtements confortables et élégants, de couleurs variées. Comme j'étais alors pressé, je n'ai pas lu toute l'annonce. J'y retourne aujourd'hui, mais je constate, hélas, qu'il s'agit simplement de robes de nuit pour hommes....

### Les actes de notaires et l'histoire

Le Frère Eloi-Georges a fait, la semaine dernière, à la salle Notre-Dame de Jacques Cartier, une conférence sur le « travail accompli par les notaires il y a cent ans » devant les membres de la Société Généalogique canadienne française (section de Qué-

bec). Ayant eu la bonne fortune de consulter un par un les milliers de documents notariés de La Malbaie, il démontra que « le notaire fut le véritable historien », car en rédigeant les actes de donation, de vente, de conventions, de transport, de quittance, les contrats de mariage, les testaments, etc., il est devenu l'historien de la famille et son confident sacré. Le conférencier cita de nombreux documents à l'effet d'établir que les vieux tabellions de Charlevoix ont été les véritables historiens de ce beau coin de pays. Michel Lavoie (1737-59), Jean Néron (1760-97), François Sasseville (1801-37) et Charles Chiniquy (1811-21) furent les premiers notaires de Charlevoix.

### Rejet de requête

La Régie des Services Publics entre l'aéroport et la ville de Rimouski. La Régie a reconnu à M. Gagnon le droit d'utiliser les autos-neige sur ce parcours lorsque la route deviendra impraticable pour toute automobile.

# Procès devant le magistrat, à Chandler, de Thomas et Paul Tremblay

### Accusés d'être responsables des trois Gaspésiens morts après avoir absorbé du "thé des bois"

Mercredi avant-midi, devant le juge J.-F. Bujold, a commencé le procès de deux manufacturiers montrealais, MM. Thomas et Paul Tremblay, accusés d'être responsables de la mort de Raymond et Stevens Chicoine et Duncan McCullay, de Belle-Anse, Gaspé, décédés après avoir absorbé du thé des bois.

Les pères des victimes ont déclaré que leurs fils avaient quitté la maison en bonne santé et M. Robert Girard, restaurateur de Belle-Anse, a admis que les victimes avaient absorbé la liqueur « thé des bois » dans son magasin après l'avoir achetée chez lui.

Le docteur Guy Fortier, de Gaspé, fut appelé à témoigner dans l'avant-midi, de même que plusieurs personnes de Belle-Anse qui furent malades après avoir bu du même thé des bois. Ont comparu également M. le Dr André Simard, de Québec, et M. le Dr Pépin, du même endroit, qui a analysé les viscères des victimes. M. Frank Larivière, chimiste, de Montréal, a témoigné également.

Me Georges-Etienne Blanchard, avocat, est procureur de la Couronne, et les accusés sont détenus par Mtes Bertrand Tremblay et Valmore Bienvenue.

# La Coopérative de Mont-Joli

La Société coopérative agricole de Mont-Joli a tenu son assemblée générale annuelle le 9 janvier, sous la présidence de M. Auguste Beaulieu de Ste-Angele-de-Merici. Le bilan soumis aux membres indique pour l'année écoulée, un chiffre d'affaires de \$345,343.31 et un surplus de \$15,905.73. Les transactions se répartissent comme suit entre les principaux départements: meunerie \$84,000., patates et légumes \$77,000., bétail \$52,000., semences \$30,000., moulées \$55,000., engrais chimiques, \$22,000. La Coopérative de Mont-Joli incorporée en 1932 avec 136 membres, compte aujourd'hui 200 membres, soit 98% des cultivateurs de son territoire. Son chiffre d'affaires en 1943 fut de \$253,822. Elle possède de vastes entrepôts, une meunerie moderne et songe à établir d'autres services dès que l'intérêt économique et professionnel des coopérateurs le réclamera. Son gérant, M. Antoine Gagnon, a été maintenu dans ses fonctions et tous les directeurs ont été réélus. La présidence a de nouveau été confiée à M. Beaulieu.

prendit cinquante membres, de la confiance qui lui a été accordée. Une première assemblée du nouveau conseil d'administration se tiendra le vendredi, 26 janvier, pour arrêter le programme de l'année.

# Le Comité du Timbre de Noël atteindra son objectif

(10e bulletin)

En effet, en date du lundi 22 janvier, la recette de notre campagne du Timbre de Noël s'élevait au montant de \$8,865.04, soit 98.5% de notre objectif de \$9,000.00.

Nous avons reçu au cours de la semaine 361 réponses, ce qui porte à 6272 le total des personnes ayant répondu à date, soit 52.7% de celles à qui nous avons adressé notre appel. Sur ce nombre 5120 ont souscrit, soit 45% du total de nos lettres envoyées.

Nous sommes très heureux du résultat obtenu à date, mais nous comptons bien recevoir une réponse des 5600 personnes qui n'ont pas encore répondu et dont nous attendons la contribution, si petite soit-elle.

Voici la liste des personnes qui ont souscrit un montant de \$2.00 et plus au cours de la dernière semaine:

La Chambre de Commerce Sr. Matane \$10.00. M. Paul-Emile Beaulieu, Riv.-du-Loup 5.00. M. J.-Fr. Gendron, Ste-Florence 5.00. M. P.-A. Parent, St-Ulric 5.00. M. Laurent Pelletier, Matane 5.00. M. Georges Abraham, Matane 3.00.

ONT SOUSCRIT \$2.00  
Section de Mont-Joli et Vallée de Matapédia

Ville de Mont-Joli. — Lamblais, Mns J.-G. et St-Pierre, Armand. Autres endroits. — Belanger, Louis-Philippe, Amqui, Cliche, Dr. P.-A., Franquelin, Gallant, Roland, Sayabec, Lévesque, Alphonse, St-Octave.

Section de Rimouski et région

Ville de Rimouski. — Collin, Alfred; St-Onge, Arthur, avocat.

Autres endroits. — Caron, Isidore, Esprit-Saint; Dionne, Amédée, St-Mathieu; Tremblay, Emile, Nazareth.

Section de Matane et Gaspé-Nord

Ville de Matane. — Chouinard, Mme Yvonne D.; Dionne, J.-E. douard; Gagnon, Jean-Charles; Lemonnier, John; Pelletier, Antoine; Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent.

Autres endroits. — Beaulieu, Louis, St-Ulric; Chrétien, Jean-Baptiste, Cap-Chat; Gauthier, Léo, St-René; Goupil, Lebreux, Robert, Grande-Vallée; Marin, Horace et Joachim, Cap-au-Renard.

Section de Bonaventure et Baie-des-Chaleurs

Adams, Mrs Beattie, Sellarsville; Cullen, Francis, Carleton; Ferlatte, Joseph-A., Ruisseau Leblanc; Hayward, W., New-Carlisle; Jones, Patrick, Port Daniel Centre; Nadeau, John, Grand Caspédia; Plourde, J.-C.-E., ptre, curé, Maria; Poirier, Léonard, St-Adélaïde.

Voici la position de nos diverses sections en date du 22 janvier:

Mont-Joli et Vallée de Matapédia	3336.29
Rimouski et région	1977.36
Rivière-du-Loup et Témiscouata	1557.78
Matane et Gaspé-Nord	1209.71
Bonaventure et Baie-des-Chaleurs	783.90
Total	\$8865.04

Nous continuons l'expédition de notre deuxième carte-mémoire et nous conseillons aux personnes qui reçoivent cette carte ou qui ne l'ont pas encore reçue d'envoyer leur contribution aujourd'hui même, sans quoi elles sont exposées à l'oublier de nouveau

et, comme nous ne pouvons leur envoyer d'autre avis, il serait malheureux qu'elles soient privées de l'occasion de participer le plus généreusement possible à la lutte antituberculeuse dans notre région et à laquelle doivent s'intéresser tous les gens bien pensants.

Nous n'avons pas le droit de rester indifférents à un fléau qui menace de disséminer notre peuple en l'attaquant dans ce qu'il a de plus précieux NOTRE JEUNESSE.

Soyons donc des militants dans cette lutte de la plus haute importance en souscrivant dès aujourd'hui et même en augmentant la contribution que l'on a déjà versée au comité.

(Communiqué)

# Décès

— A l'Hôpital de Matane, le 22 janvier, est décédé M. Fernando Marquis, fils de M. Arthur Marquis, de St-Luc. Il était âgé de 16 ans.

— M. Joseph Morissette, de Pricé, es. décédé le 22 janvier. Il était âgé de 63 ans. Son épouse (Marie-Anne Morneau) lui survit. Il était le frère de M. Séraphin Morissette, de notre ville, et le fils de M. Eugène Morissette, décédé à Rimouski il y a quelques années.

— Est décédé à l'Hôpital de Ste-Marie de Beauce, le 20 janvier, M. J.-Paul Gagné, ancien agent d'assurance de Ste-Angele et Québec. Son épouse Mme Gagné (Alphonsine Brassard), lui survit. La dépouille mortelle fut transportée à Ste-Angele où les funérailles ont eu lieu mardi.

— Mercredi, à la cathédrale de Rimouski, ont eu lieu les funérailles de Mme Pierre Banville (Marie-Anne St-Pierre), décédée à St-Anaclet à l'âge de 51 ans. La dépouille mortelle fut exposée chez Mme Georges St-Pierre, rue St-Paul, à Rimouski, mère de la défunte.

— A Lac-au-Saumon, le 20 janvier, est décédée Mme Ve Magloire Leblanc. Trois fils et trois filles lui survivent: MM. Ludger, Ulric et Ovide Leblanc, de Lac-au-Saumon. Mme Cléophas Vallée (Joséphine), de Québec, Mmes Pierre-Benoit Turbide et Wellie Fougère.

— Mme Ve Eugène Bernier, de St-Simon, est décédée le 19 janvier, à l'âge de 90 ans.

— M. le curé Louis-Philippe Berger, de St-Ulric, vient d'être éprouvé par la mort de sa mère Mme Ve Auguste Berger (Clémentine Dastous), décédée le 19 janvier. Elle était âgée de 80 ans et 2 mois. Dix enfants lui survivent.

— Mme Ve Louis Blais (Rose-de-Lima Pineault) est décédée à l'Hôpital St-Joseph le 19 janvier. Elle était âgée de 61 ans. La dépouille mortelle fut exposée chez sa fille Mme (Dr) C.-Auguste Dubé, et les funérailles ont eu lieu à la cathédrale lundi. L'inhumation a été faite au cimetière de Bic. Outre Mme Dubé, lui survivent ses deux autres filles Mme Georges Boissy (Louissette) et Mlle Cécile Blais, g.m.g., à Rimouski.

— Lundi soir, à St-Fabien, est décédé à l'âge de 86 ans, M. Téléphore Gauvin, époux de Dame Angéline Dubé.

— Jeudi, en l'église de St-Ulric, ont eu lieu les funérailles de M. Alphonse Castonguay, âgé de 78 ans. Son épouse Mme Castonguay (Philomène Trépanier) l'a précédé dans la tombe.

# Chalet des Clubs

### 4 - H

Les clubs 4-H auront, dès l'été prochain, à Baie St-Laurent (Matapédia), un chalet à la disposition de tous leurs membres qui voudront y aller camper tout en poursuivant leurs recherches et travaux.

# Pertes de l'armée

Gravement blessé. — M. Henri Sasseville, de Ste-Anne des Monts.

Disparu. — Le lance-caporal George Springle, dont l'épouse Mme Catherine Springle demeure à Bonne-Espérance (Côte Nord).

# Elections municipales

St-Jean-Bte de Matane. — M. Jean-Bte Beaulieu a défait son adversaire à la mairie, M. Albert Morissette, par 12 voix de majorité.

# Décoré

Le soldat J.-P.-Etienne Ouellet, âgé de 24 ans, de St-Adelme, vient d'être décoré de la médaille militaire.

# Les Canadiens moins buveurs que les Américains

## Statistiques

Ottawa. — Les Canadiens sont des buveurs modérés comparativement aux Américains.

En 1944, les ventes de boissons aux Etats-Unis se sont élevées à \$7,000,000,000 et au Canada à \$250,000,000. La population du Canada est un douzième de celle des Etats-Unis et les Canadiens n'ont bu qu'un 28e de ce que les Américains ont consommé. En d'autres termes, les Américains ont bu deux fois et un tiers de plus que les Canadiens.

L'explication de cette différence dans la consommation des liqueurs alcooliques est l'ensemble des restrictions imposées au Canada sur la quantité de boisson disponible pour le public, depuis décembre 1942.

## Communication

# L'Achat chez nous est essentiel

On a dit beaucoup de choses sur l'Achat Chez Nous. En certains milieux, on a voulu laisser croire que ce mouvement était quelque chose qui n'existait que chez nous. La vérité est tout autre. En fait, l'Achat Chez Nous est une nécessité économique nationale ou ethnique, et on le pratique presque universellement. Le Buy Britis, des Iles Britanniques est un organisme d'Achat Chez Nous sur le plan national pour favoriser le commerce impérial. Le Buy at Home de Toronto est un exemple de l'Achat Chez Nous au sein d'un groupe ethnique ou géographique restreint. L'Achat Chez Nous des Canadiens français est une initiative semblable aux deux premières, organisée pour la protection et la réorganisation économique des Canadiens français.

Ce qu'on ignore le plus souvent, c'est, que ces ligues répondent à un besoin bien défini né de la nature même de notre système monétaire, ce système dénoncé par nos réalistes, ardemment défendu par nos capitalistes, et qui n'est certainement pas plus mauvais qu'un autre. Seulement il est méconnu, et c'est parce qu'on le méconnaît qu'on apprécie si peu la portée réelle des mouvements d'Achat Chez Nous.

Le notre comme celui des autres. L'argent, ce commode médium d'échange a en effet plus qu'une valeur nominale, et plus aussi qu'une valeur réelle qui varie avec le marché et les conditions économiques, prospérité ou dépression. Il a aussi une valeur de circulation qui multiplie sa valeur nominale et en fait un instrument précieux de sécurité et de vigueur pour le groupe qui le fait servir au maximum avant d'en permettre la circulation parmi d'autres groupes. Si vous dépensez un billet de dix dollars dans une mercerie canadienne, française dont le propriétaire, à son tour, s'en sert pour payer un menuisier de la même nationalité qui continuera à le faire circuler dans une épicerie tenue par un canadien-français, et que ce procédé se poursuive jusqu'à la limite des possibilités, on aura une assez juste idée de la somme levée des transactions rendues possibles par ce seul billet. Si au contraire, ce billet a été dépensé dans un établissement de nationalité différente, en premier lieu, tous ces bénéfices seront à jamais perdus.

Il ne s'agit pas là d'une politique dirigée contre un groupe quelconque. Tout d'abord, aucun groupe ne peut réussir à forcer la circulation d'un certain montant d'argent dans son propre milieu. C'est une impossibilité physique absolue. Mais en la maintenant aussi longtemps que possible, ce groupe augmente sa vigueur. Et en atteignant ce but, ce groupe, quel qu'il soit, est en meilleure posture pour traiter économiquement avec les autres groupes qui l'entourent. Chacun d'eux s'efforçant de maintenir et d'augmenter sa prospérité, ils se trouvent sur un pied d'égalité et jouissent d'une bonne santé économique qui contribue hautement à la prospérité générale. Un groupe en état d'infériorité économique non seulement souffre lui-même de cette situation mais constitue un handicap économique pour les autres groupes avec lesquels il ne peut pas transiger ou si peu que petit à petit sa place dans la vie économique de la nation devient insignifiante. Le principe de l'Achat Chez Nous est donc sain, ici et ailleurs; il n'est pas non plus dirigé contre qui que se soit, et bien compris, bien appliqué, il favorise la prospérité générale. La mise en application est plus qu'une bonne chose, elle est une obligation et un devoir.

DEMETRIUS BARIL, C. R.

# Au théâtre Cartier

29-30-31 janvier 1945  
James Cagney, Margaret Lindsay dans  
Frisco kid

La vedette de ce film d'aventures est confiée à James Cagney, qui personnifie Pat Morjan, un caractère énergique, si énergique en fait, qu'il devient le roi de la cote.

Il possède bientôt toute les maisons de jeux des environs. Son impudence n'a pas de bornes et il se permet même d'aimer la plus belle femme de la haute société de San Francisco. Au même programme vous verrez les nouvelles, sujet court et comédie.

1-2-3 février 1945  
George Murphy, Ginny Simms dans  
Broadway rhythm

"Broadway Rhythm" oeuvre qui se prête aux décors féériques, aux riches costumes pour les personnages et à une mise en scène originale.

Les amateurs de musique et de danses populaires sont servis à souhait avec des airs entraînants. Il y a également des numéros de variétés, imitations, etc.

Au même programme le 4e épisode de la série Captain America.  
Une seule représentation tous les soirs: 8 heures.

# Au théâtre Rimouskois

27-29-30 janvier 1945  
Roy Rogers, Dale Evans dans  
Yellow rose of Texas

Ce film est un des mieux réussis de Roy Rogers. C'est une belle comédie musicale qui ne manquera certainement pas de plaire à tous les admirateurs de Roy Rogers.

Vous verrez au même programme un sujet court et une comédie.

31 janv.-1-2 fév. 1945  
James Cagney, Marjorie Main dans  
Johnny come lately

Dans ce film, Cagney joue le rôle d'un journaliste. Carney, comme toujours, captive l'intérêt et l'attention par son jeu direct et sûr. Le bouillant Cagney d'aujourd'hui, semble assa-

gi; son personnage de journaliste vagabond y gagne en vraisemblance comme type d'une insouciance désarmante.

Au même programme le 11e épisode de la série Captain Midnight et sujet court.  
Une seule représentation tous les soirs: 8 heures.

# La mort de Louis Dantin

Le monde des lettres au Canada français ressent profondément le deuil qui lui cause la disparition de Louis Dantin, poète, essayiste et critique dont tous les ouvrages, du Coffret de Crusoë aux Glaces, sont marqués de talent, d'élégance et d'une belle maturité.

Jusqu'à ces dernières années, ce vigoureux esprit, dont l'influence a été considérable sur plusieurs de nos écrivains, donnait encore régulièrement des pages de critique fort appréciées ainsi que des feuilletons par lesquels nous appréhensions la valeur véritable du roman américain d'aujourd'hui.

Louis Dantin meurt octogénaire

à Boston, et peut-être oublié ici de certaines personnalités littéraires fort usurpées d'ailleurs. Sa contribution au patrimoine culturel du Canada français lui désigne cependant une place bien en évidence dans les annales de la vie de l'intelligence chez nous. Rappelons-nous les pages qu'il a écrites en jour, pour un congrès de littérateurs, et qui respiraient une foi ardente dans l'avenir de la littérature canadienne. Si certains écrivains, qui avaient de grands talents, ont tenu à persévérer à certains moments, c'est que Dantin les encourageait.

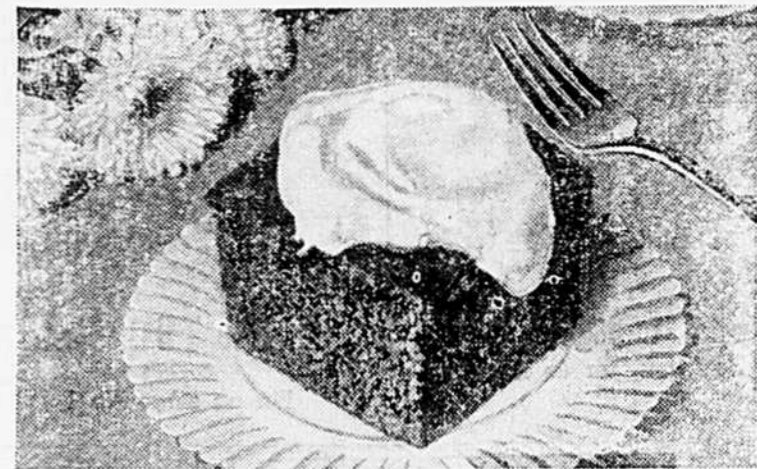
(« Le Canada », Montréal)

# Mort en Hollande

Le caporal-suppléant Joseph Brochu, de Mont-Joli, est décédé accidentellement en Hollande, à l'âge de 26 ans. Il faisait partie de l'armée canadienne depuis 5 ans et était outremer depuis quatre ans.

# Blessé

Le soldat Chester Spring, de Port-Daniel, a été blessé au combat outre-mer.



# Nouveau pouding au chocolat

Plait toujours—Facile à faire

## POUDING "DEVIL'S FOOD" ALL-BRAN

1 tasse de sucre  
1 tasse de lait  
2 tasses de chocolat  
1 t. amers  
1/2 tasse de vanille  
1/2 tasse de farine tamisée  
1/2 tasse de sucre  
1/2 tasse de lait  
1/2 tasse de vanille

Mettre 1/4 tasse de sucre, 1/4 tasse de lait et le chocolat dans une casserole et faire cuire jusqu'à consistance (agiter de temps en temps). Laisser refroidir. Incorporer au sautoir le reste du sucre et l'eau; battre en crème, puis y ajouter le mélange au chocolat. Passer au tamis la farine et le sel; joindre au premier mélange, en alternant, avec le reste du lait. Compléter avec All-Bran et la vanille. Verser dans une tôle beurrée graissée.

peu profonde; faire cuire au four modéré (300°F.) environ 40 minutes. Servir avec de la crème fouettée, au choix.

C'est votre dessert favori, le "Chocolate Devil's Food", métamorphosé en un délicieux pouding chaud. All-Bran confère un petit goût de noisette grillée à ce pouding toujours apprécié. Tendre et croustillant, grâce à All-Bran. Découpez cette recette et procurez-vous All-Bran, dès aujourd'hui, une boîte de All-Bran, fabriqué par Kellogg, à London, Canada. En deux formats pratiques. Voilà le moyen d'aider la nature et d'être régulier!

All-Bran Kellogg

# Quelques Faits extraits du 58e RAPPORT ANNUEL

313,221 POLICES D'ASSURANCES-VIE MANUFACTURERS LIFE y compris 28,409 nouvelles polices provenant du dernier exercice assurement maintenant la sécurité à des personnes de toutes les classes sociales. Ces polices sont, en moyenne, pour un montant de \$2,523, et assurent une protection totale de \$790,161,509.

CHACUNE DE CES POLICES donne droit, à son détenteur, à une part dans un fonds de \$264,909,571 — l'actif qui est sous gestion et qui garantit leur paiement à maturité.

POUR DES MILLIERS DE BÉNÉFICIAIRES et de détenteurs de polices, les chèques de la Manufacturers Life ont apporté, en 1944, un soulagement à leurs besoins financiers. Pour chaque jour ouvrable la Compagnie a déboursé un montant de \$48,816 — soit un total de \$14,889,029 pour toute l'année. Les bénéficiaires de détenteurs de polices décédés reçurent \$5,497,656 et les détenteurs vivants \$9,391,373.

DEPUIS SA FONDATION EN 1887, la Manufacturers Life a payé un total de \$303,689,216 à ses détenteurs de polices et à leurs bénéficiaires.

# THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

Représentant: P.-T. LORTIE Rimouski

# LE PROGRES DU GOLFE

## SUR LE FRONT DE L'EST DE L'ALLEMAGNE

(Commentaires de la British United Press pour le Progrès du Golfe)

19 janvier 1945. Pour la première fois depuis le début de la guerre, les Allemands sont menacés de céder du terrain sur leur propre territoire sans pouvoir y opposer une résistance de grande envergure.

La gigantesque poussée soviétique à travers le sud de la Pologne menace déjà directement la frontière orientale de l'Allemagne c'est-à-dire de l'Allemagne d'avant-guerre. Rien n'indique encore que les Allemands aient décidé de résister de toutes leurs forces sur cette frontière à la marche soviétique qui semble actuellement invincible.

Au contraire, tous les renseignements que nous recevons de ce front oriental indiquent que les Allemands organisent un repli général qui les conduirait à la ligne de défense que présente le lieue Oder.

Les Russes semblent attaquer surtout des troupes allemandes d'arrière-garde que l'ennemi sacrifie pour protéger le repli du gros de ses effectifs. Ces troupes écriées n'ont pas la tâche de gagner les batailles; elles sont, au contraire, obligées de les perdre. Elles ont cependant l'ordre de les perdre le plus lentement possible, afin de permettre aux troupes en retraite de réorganiser la résistance à des positions de leurs choix.

Ainsi, la stratégie allemande se poursuit comme elle est commencée, la prochaine ligne de défense se trouvera profondément à l'intérieur de l'Allemagne, à moins

d'une heure de Berlin en automobile.

On peut remarquer que la frontière occidentale de la Pologne pointe vers Berlin et l'extrémité de ce saillant est à moins de 150 milles de la capitale allemande.

Entre la Pologne et Berlin, les Allemands ont cependant une excellente ligne de défense le long de l'Oder, parcourant l'Allemagne sur presque toute son étendue. Toutefois, cette ligne étant presque au centre de l'Allemagne, on peut présumer que la population allemande supportera difficilement cette situation, car elle a appris depuis plusieurs années que ses frontières sont infranchissables. Fable sans doute partiellement disparue, car les forces soviétiques sont déjà à l'intérieur de la Prusse orientale. L'épreuve sera encore plus grande cependant lorsque les Allemands verront les Russes dans leur pays.

L'objectif ultime des troupes rouges est, sans doute, de pénétrer dans Berlin, mais il est probable qu'elles s'acharneront d'abord à occuper la Silésie allemande que l'on surnomme parfois la Rhur de l'est de l'Allemagne. L'occupation de cette région, coïncidant avec l'occupation de la Rhur et de la Sarre par les forces américaines, porterait un coup mortel à la machine de guerre nazie tandis que la population allemande sera fortement démoralisée de voir les Alliés dans son pays.

## Mariage Brady-D'Anjou

Samedi, à neuf heures, le révérend Père Chouinard bénissait à Rimouski le mariage de Josette, fille de M. le shérif Charles d'Anjou, N.P., avec M. John Brady, fils de M. et Mme J.-A. Brady, de Québec. L'église était décorée de palmes et d'oeillets et pendant la messe un programme de chant fut exécuté par le capitaine Marc Blanchet et M. Roy. Le révérend Père Alphonse Fournier touchait l'orgue. M. d'Anjou accompagnait sa fille et M. Brady servait de témoin à son fils. La mariée portait un deux-pièces en lainage brun rehaussé de sequins dorés à la taille. Elle tenait un bouquet composé de roses talisman. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la résidence du père de la mariée. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage dans les Laurentides. Mme Brady portait alors un costume de tweed couleur coco sous un manteau de mouton de perse brun et des accessoires bruns. A leur retour, M. et Mme Brady résideront à Québec.

## MARIAGE

Le 17 janvier, en la chapelle de Notre-Dame de Montréal, a été célébré le mariage de Mlle Jeanne-Mance Beaulieu, ancienne élève des Ursulines de Rimouski, avec M. Robert Patison, de Philadelphie, Etats-Unis. Après magnifique réception à l'Hôtel Windsor où de nombreux invités des deux familles étaient présents, l'heureux couple s'envola à Québec saluer la grand-maman et tante de la mariée. Après un court séjour au Château Frontenac, M. et Mme Patison reprirent l'avion pour Miami, en Floride.

## Mort de Mme Pier-re Banville

A Rimouski est décédée, dimanche le 21 janvier 1945, après quatre mois de maladie, Mme Marie-Anne St-Pierre, épouse de M. Pierre Banville, de St-Anaclet, à l'âge de 51 ans et un mois. Le service et la sépulture ont eu lieu à la cathédrale, mercredi le 24. La levée du corps fut faite par M. l'abbé P.-M. Gagné, cousin de la défunte, et le service fut chanté par M. le vicair P. Gallant. MM. les vicaires Chouinard et Lebel assistaient comme diacre et sous-diacre. Assistaient au choeur Son Excellence Mgr C.-E. Parent, MM. les abbés C.-O. D'Amours, curé de Ste-Odile, C.-E. St-Laurent, P.-M. Gagné, de l'Hospice des Srs de la Charité, G. Rioux et S. Amiot, du Séminaire. Le corps était porté par MM. Walter Burgess, J.-B. Banville, P.-E. Ross, Oscar Ross, Albert Leclerc et Lucien St-Pierre. Les coins du drap étaient tenus par les épouses des porteurs. La bannière de sainte Anne était portée par M. Edouard Rouleau. Les cordons de la bannière étaient tenus par Mmes Louis Lévesque, Edouard Rouleau, Albert Gagné et Philippe Dechamplain. La croix était portée par un neveu, Alcide Banville. Les dernières prières au cimetière furent faites par M. le vicair Chouinard et M. l'abbé Gagné. Plusieurs religieuses de différentes communautés assistaient au service. La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son mari, trois enfants, Georges-Emile, Georgette et Pierre-Marie; sa mère Mme Georges St-Pierre, une sœur, Germaine; huit frères: Ulfran, Joseph, Léon, Albert, Arthur, Omer, Alphonse, tous de Rimouski, et Armand, d'Amqui; et huit belles-sœurs. Une foule considérable de parents et d'amis reconduisit la dépouille mortelle au cimetière, où elle fut inhumée dans le lot de famille. M. Arsène Michaud avait la direction des funérailles.

## Comité "allemand" à Moscou

Les Russes ont déjà organisé un comité allemand à Moscou pour prendre en mains l'administration civile des régions libérées de l'Allemagne. Si ce comité prend le pouvoir on verra l'influence de Moscou primer en Allemagne par l'intermédiaire de ce comité formé en Russie, par la Russie.

## Collection "Contes et Aventures"

No 1 — Souvenirs de guerre (A.-M. Lemoine) Les faits d'armes héroïques sont toujours particulièrement goûtés des jeunes. En voilà un qui leur fera vivre d'intenses émotions. Un tract que nos jeunes voudront relire tellement il leur aura plus. Une magnifique réalisation des Editions Fides. En vente partout au prix de \$0.10 l'unité. Pour \$1.00, on s'abonne à la collection entière de 10 numéros, de janvier à décembre chez: FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal-18. No 2 — Quartier Nord par Alec et Gérard Pelletier. Un récit extrêmement vivant, palpitant d'intérêt, croqué sur le vif et au surplus, d'une tenue littéraire tout à fait remarquable. Sans aucun doute, "Quartier Nord" demeurera le succès de cette nouvelle collection publiée par Fides. En vente partout au prix de \$0.10 l'unité. Pour \$1.00, on s'abonne à la collection entière — 10 numéros de janvier à décembre, chez FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal-18.

## Mort de Mme Louis Blais

Le 19 janvier, à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, est décédée Mme Ve Louis Blais (Rose-de-Lima Pineau), à l'âge de 61 ans. Elle était la mère de notre concitoyenne Mme J.-Aug. Dubé, épouse du dentiste Dubé. Ses funérailles ont eu lieu lundi, le 22, à la cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Léonard Lebel fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Patrice Gallant, assisté de MM. les abbés Maurice Chouinard et Léonard Lebel. Le chant fut exécuté par la chorale St-Germain, dirigée par M. l'abbé Antoine Perreault. Les porteurs étaient MM. Horace Brillant, Joseph Desrosiers, Sylvio Martin, Arthur Rioux, Henri E. Lavoie et Antonio Pineau. Les coins du poêle étaient tenus par quatre dames de la Société du Tiers-Ordre, dont la déunte faisait partie, Mmes Ludger Labrie, Michel Michaud, Louis Côté et Joachim Dechamplain. M. Raoul Pineau portait la croix. MM. Félix Lavoie et Joseph Jean portaient la bannière, dont les rubans étaient tenus par Mmes Romulus Pineau et Félix Lebrun. Le deuil était conduit par M. le Dr J.-A. Dubé, gendre de la défunte. M. Adélard Blais, son beau-frère, MM. Isidore et Romeo Blais, ses neveux, et plusieurs autres parents. Nous prions Mme Dubé et tous les membres de la famille en deuil d'agréer nos plus sincères condoléances.

## L'horreur du bavar-dage

111 seulement de 13.500 aviateurs voudraient continuer à voler

(par Paul de Martigny, dans la "Patrie" de Montréal) Que pensent nos hommes de l'air lorsque, ayant accompli leur mission, ils se posent sur la terre? Ils descendent du firmament d'où les rivières leur semblent des rubans, la campagne un damier sur lequel sont posés des dés qui sont nos maisons. Ils ont plané au-dessus des nuages, ils ont contemplé des splendeurs qui nous sont inconnues. Ils ont savouré l'ivresse du silence céleste, ils se sont grisés de l'air pur des hautes altitudes. A peine revenus parmi nous, ne veulent-ils pas retourner aux étoiles? — Pas tant que cela, m'a dit un aviateur... — Oui, poursuivit-il, je sais, il y a la magie du soleil qui se lève sur les nuages de rubis rose sertis dans la mer d'émeraude. — Mais, rappelez-vous le proverbe: tout ce qui luit n'est pas or. Ces magnificences de couleurs ne sont, en réalité, comme les rêves des poètes, que des vapeurs. En quelques secondes elles deviennent, parfois, excessivement dangereuses. — Le passager d'un navire de l'air d'ordinaire ne sait rien des aléas de l'aviation. Plongé dans l'optimisme béat, il s'émerveille du spectacle. Mais l'aviateur connaissant son métier, averti par son instinct qu'on ne viole pas impunément la loi de la pesanteur, est toujours sur le qui-vive. — Le pilote, le navigateur, le mécanicien d'un croiseur de l'air

## Mort de M. Nap. Beaulieu à Lowell, Mass.

M. Napoléon Beaulieu, un Franco-canadien qui vécut quelques années à Trois-Pistoles, est décédé à Lowell, Mass., en sa demeure (8 Dutton street) le 8 janvier, à l'âge de 42 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 12 janvier à Worcester, Mass., en l'église St-Joseph et son inhumation au cimetière Notre-Dame de Worcester. Né à Lowell, il était le fils de Napoléon-J. Beaulieu, décédé, et de Joséphine D'Amours-Beaulieu. Son père, qui était charpentier et vécut à Lowell et Worcester pendant 25 ans, représenta durant plusieurs années l'Imperial Oil Co., à Trois-Pistoles, P.Q., pour

le district de ce nom. Outre sa mère qui demeura à Worcester, lui survivaient trois sœurs, Mme Frédéric Fournier (Blanche), Mmes Marguerite et Hélène Beaulieu, toutes de Worcester, et six frères, MM. Willard, de Linwood, Mass., Horace, de Lowell, Charles-E., de Rutland, Mass., S.-sergent Gérard, en Perse, caporal Jean-Paul, en Europe, et Roger, de Worcester.

Le père et la mère du défunt, M. et Mme Nap.-J. Beaulieu, sont apparentés aux familles d'Arsène, Joseph et Henri Beaulieu, de Trois-Pistoles, Louis et Cyrille Beaulieu, de Ste-Françoise, Georges Aubut, de Ste-Cécile du Bic, Arthur D'Amours, Mme Nazaire D'Amours et David D'Amours (navigateur), de Trois-Pistoles.

## Mort de Mme Louis Blais

le district de ce nom. Outre sa mère qui demeura à Worcester, lui survivaient trois sœurs, Mme Frédéric Fournier (Blanche), Mmes Marguerite et Hélène Beaulieu, toutes de Worcester, et six frères, MM. Willard, de Linwood, Mass., Horace, de Lowell, Charles-E., de Rutland, Mass., S.-sergent Gérard, en Perse, caporal Jean-Paul, en Europe, et Roger, de Worcester.

Le père et la mère du défunt, M. et Mme Nap.-J. Beaulieu, sont apparentés aux familles d'Arsène, Joseph et Henri Beaulieu, de Trois-Pistoles, Louis et Cyrille Beaulieu, de Ste-Françoise, Georges Aubut, de Ste-Cécile du Bic, Arthur D'Amours, Mme Nazaire D'Amours et David D'Amours (navigateur), de Trois-Pistoles.

## Mort de M. Nap. Beaulieu à Lowell, Mass.

M. Napoléon Beaulieu, un Franco-canadien qui vécut quelques années à Trois-Pistoles, est décédé à Lowell, Mass., en sa demeure (8 Dutton street) le 8 janvier, à l'âge de 42 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 12 janvier à Worcester, Mass., en l'église St-Joseph et son inhumation au cimetière Notre-Dame de Worcester. Né à Lowell, il était le fils de Napoléon-J. Beaulieu, décédé, et de Joséphine D'Amours-Beaulieu. Son père, qui était charpentier et vécut à Lowell et Worcester pendant 25 ans, représenta durant plusieurs années l'Imperial Oil Co., à Trois-Pistoles, P.Q., pour

le se pâment pas devant les beautés du ciel pour la raison que l'on n'ont pas le temps.

Quant à la griserie de l'air pur des altitudes, c'est autre chose. C'est d'abord ceci qu'un avion, au départ, se ferme à peu près comme une boîte de petits pois. Si l'on y sent quelque chose, c'est l'odeur de l'huile chaude du pétrole, à quoi se mêle, parfois, ce qui est mauvais signe, le gaz monoxyde de l'échappement. Reste la paix surhumaine de l'atmosphère où voquent les nuages. Mais elle est troublée, je vous en avertis, par le rythme rapide des explosions du moteur.

Huit jours avant mon départ, un avion de la ligne Paris-Londres, trompé sans doute par le brouillard, s'aplatit sur la falaise normande. Les journaux, en deux lignes, annoncèrent que l'avion était en miettes et que tout le monde à bord avait été toasté. Cet accident tend à prouver que le métier d'aviateur n'est pas de tout repos.

J'en ai vu plus d'un transformé en boule rouge au-dessus des étoiles. Ayant été touchés par un obus allemand, ils brûlaient en plein ciel, avec ce qu'il y avait dedans, moins ceux qui avaient sauté, j'ai servi d'interprète à de braves aviateurs du Canada, d'Angleterre, qui ne s'étaient pas tout à fait tués en tombant, qui n'avaient pas été complètement brûlés vivants avant de sauter. L'impression que j'ai tirée de ces interviews n'est pas non plus que le métier d'aviateur

soit de tout repos. Ceci pour faire comprendre pourquoi sur 13-500 aviateurs canadiens interrogés, 111 seulement déclarèrent qu'après la guerre, ils continueraient à voler — en dehors de la politique, bien entendu. Deux aviateurs de tempérament humanitaire déclarèrent vouloir verser de l'illusion à leurs semblables, c'est-à-dire être barman; quatre se révélèrent philosophes. Considérant que la vie, comme l'avion, connaît des hauts et des bas, ils veulent être garçons d'ascenseur; 1906 sont des sages, ils feront retour à la terre. Enfin, 56 qui ont l'horreur du bavardage avec le client seront croquemorts.

Gardons-nous de sourire de ces vocations diverses, car leur ensemble est nécessaire à la charpente sociale. Rappelons-nous le proverbe qui contient la sagesse populaire: il ne faut pas discuter des goûts et des couleurs. Admirez plutôt ces aviateurs. Au plus fort de la tempête qui fauche les hommes, ils ont cette force de la jeunesse: faire des projets d'avenir.

Paul de MARTIGNY.

## 17e ANNIVERSAIRE

Il y aura 17 ans le 2 février prochain que Son Excellence Mgr Georges Courchesne fut nommé par le Saint-Siège évêque de notre diocèse (2 février 1928). Le sacre eut lieu à Rimouski à la fin de mai 1928.

## NOUVEAUTES LITTERAIRES

### L'Homme d'affaires Sur les routes de mon pays

par Esdras Minville

M. Minville vient de publier à Fides un ouvrage de tout premier ordre sur la "vocation" aux affaires. A la lecture de ces pages, on réalise que tout individu n'est pas également apte au commerce et à l'industrie et qu'ils ne font pas ceux qui peuvent prétendre à la direction d'un département et, a fortiori, à la direction générale des affaires.

Le candidat aux affaires tout comme le candidat à la médecine, au droit, au sacerdoce, doit posséder un minimum indispensable sans quoi il serait osé pour lui de s'aventurer dans les carrières commerciales. Au physique, il doit annoncer la santé, l'entrain, l'entregent, soigner sa mise et son maintien; au moral il doit manifester un réel désir de réussir dans les affaires, posséder un bon jugement, de l'audace, de la méthode, un esprit remarquable de travail et d'épargne. Autant de sujets développés par l'auteur. Voilà pour les fonctions de directions.

Les fonctions auxiliaires aussi — comptabilité, vente, relations extérieures, etc., exigent de leurs candidats des aptitudes déterminées, d'une absolue nécessité, qu'il faudra développer si la nature n'a fourni qu'un simple minimum.

Signalons le chapitre sur la formation de l'homme d'affaires. Il fait plaisir d'entendre monsieur Minville insister sur la formation générale — disons le mot: secondaire — comme quoi un esprit cultivé s'impose chez quiconque entend dépasser le simple stage d'employer de dernière classe.

Il faudrait s'arrêter sur le dernier chapitre: Les Canadiens français ont-ils le sens des affaires? Un chapitre qu'il faut relire, repenser, en faire son profit.

En écrivant L'homme d'affaires, monsieur Minville a peut-être songé davantage à l'étudiant à la veille de décider de sa vie; ce volume ne s'adresse pas moins à tout individu adonné aux affaires depuis le simple commis de magasin jusqu'au président de compagnie. Ceux qui le liront attentivement voudront en faire leur livre de chevet, « de méditation »; il leur signalera une foule de petits détails dont la mise en pratique leur vaudra une meilleure administration ou encore un avancement avantageux.

Jean DUPONT.

Volume de 184 pages en vente à FIDES et dans toutes les librairies au prix de \$1.00 (par la poste: \$1.10).

Les statistiques du ministère de la Défense démontrent que, dans les forces armées du Canada, il y a actuellement suffisamment de Juifs pour former une division complète, avec son personnel administratif et combattant.

### Qualité sans Egale

## THÉ ET CAFÉ

# "SALADA"

## RANDONNÉES

Les randonnées de plaisir sont finies! Mais il y a autre chose à faire, comme par exemple, les Campagnes de Récupération. Elles sont à la mode en ce moment — qu'il s'agisse de papier, de caoutchouc, de vieille ferraille — choisissez extérieurement à la Victoire. Soyez à la page — soutenez toutes les Campagnes de Récupération.

### PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX

# "MA BANQUE"

## POUR UN MILLION DE CANADIENS

# B de m

## BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

Succursale de Matane: E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant  
Succursale d'Amqui: J. E. N. H. DEMERS, Gérant  
Succursale de Mont-Joli: J. A. E. DROUIN, Gérant

# NOUVEL AN EN HOLLANDE AVEC LES CANADIENS FRANCAIS

(Par Roger Vailland, correspondant de guerre du quotidien parisien « LIBERATION »)

Le 2 janvier 1945. Ici, en ce matin de Nouvel An 1945, au coeur des armées britanniques du front occidental, en un secteur vital du front, dans la grande plaine septentrionale où viennent se mêler quelques-uns des plus grands fleuves d'Europe, on parle français.

L'accent est singulier, très lent, un peu chantant; il rappelle à la fois l'accent de la Beauce et celui de la Touraine, mais avec quelque chose de jamais entendu et qui semble cependant familier: l'accent des Canadiens français. Le régiment qui est en ligne porte un vieux nom de France.

Nous allons faire la tournée des compagnies. Dans les labours solidifiés par le gel, la chenille tangué et roule comme un bateau. Le colonel est à la mitrailleuse de proue, debout à côté du chauffeur. L'ammonier, le « père », comme on l'appelle ici (et dans les romans de Fenimore Cooper), s'est assis à côté de moi. Deux lieutenants échangeant des plaisanteries bien « salées » avec le « père »: c'est autorisé un matin de Nouvel An. Tout le monde rit très fort, le colonel et le « père » encore plus fort que les autres. Les rires vibrent longtemps dans l'air glacé, gelé « à couper au couteau ».

A l'horizon, une, deux, trois fumées blanches s'élèvent brusquement dans le ciel absolument verticalement, à une vitesse prodigieuse: un, deux, trois V-2 viennent de gagner la stratosphère et, maintenant invisibles, filent plus vite que le son, vers une grande ville de l'arrière.

## Les hommes des bois

La chenille pique dans un ravin, comme au creux d'une grande vague. La contre-pente est creusée de trous d'où sortent de grands hommes tranquilles qui descendent en se balançant!

— Bonne année, monsieur! disent-ils au colonel, dans leur français chantant. Car le « Sir » des régiments britanniques est devenu ici, tout naturellement « Monsieur ».

Les Allemands sont dans le ravin suivant, à trois cents mètres. Deux d'entre eux sont venus, vers minuit, s'installer dans un trou d'obus du « no man's land » et, l'un accompagnant l'autre sur un accordéon, ont chanté tout à tour des cantiques et des chansons grivoises, deux heures durant. Ce fut le seul incident de la nuit de la Saint-Sylvestre.

— La nuit de Noël, raconte le « père », fut plus agitée. J'étais en train de dire ma messe de minuit, dans un chalet, pas loin d'ici. Juste au moment de l'élévation, les mitrailleuses se mirent à tirer — une vraie messe de guerre. Je n'eus pas le temps d'arriver jusqu'à « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ». Un agent de liaison vint chercher les officiers, une grosse patrouille allemande essayait de s'infiltrer dans nos lignes.

Mais ce matin, tout est calme et le capitaine de Grandpré (un nom encore fréquent en Normandie) nous amène boire à la nouvelle année, dans son trou qu'il a passé toute la semaine des fêtes à rendre plus confortable et dont il est très fier. Le poêle, fait de vieilles boîtes de fer-blanc, maintient une température très supérieure à celle des cantonnements installés dans des maisons, à l'arrière.

Les Canadiens sont évidemment mieux adaptés que n'importe quels Européens à la guerre d'hiver dans les bois d'Europe septentrionale. L'ennemi doit s'en apercevoir.

## L'armée la moins professionnelle du monde

Lorsque le régiment a quitté le Canada pour aller s'entraîner en Angleterre, en attendant le « D Day », le colonel n'était encore que sergent. Ce n'est pas un militaire de profession. Dans le civil, à Montréal, il est marchand de grains. Même maintenant, après les combats de Caen, de Falaise, de Calais et d'Anvers, son allure n'a rien de militaire, au sens que nous sommes habitués à donner à ce mot. Tout à l'heure, à la proue de sa chenille, tanguant sur les labours, solidement posé sur ses jambes bien écartées, le visage tanné par le vent glacé, on aurait cru un fermier rentrant chez lui sur son char de blé.

Pas un seul officier de ce régiment n'est ce que nous appelons un officier d'active. Pas de réservistes non plus, puisqu'il n'y a pas de service militaire au Canada. Tous ont commencé leur instruction militaire avec la guerre. La plupart étaient étudiants en 1939, quelques-uns agents d'assurance, commerçants, avocats, fermiers. Il en est ainsi dans tou-

te l'armée canadienne. C'est l'armée la moins professionnelle du monde. C'est aussi l'armée la moins « contrainte » du monde, puisque la totalité des effectifs

se battant actuellement en Europe est faite de volontaires, des simples soldats aux cadres supérieurs.

Les Canadiens, somme toute, ne conçoivent ni le soldat professionnel, ni le soldat non volontaire. C'est peut-être pourquoi ils considèrent avec tant de sympathie nos F.F.I.

— Avant qu'on institue la conscription chez nous, donnons d'abord, disent-ils, des armes aux milliers d'Européens qui sont

« panting for vengeance », qui meurent du désir de se venger. Bien instruit pour nous aussi que cette armée de volontaires non professionnels ait été des plus brillantes pendant les batailles de Normandie et de Belgique et maintenant encore, en Hollande, tienne victorieusement tête à des troupes allemandes encadrées par le traditionnel corps d'officiers prussiens.

(Suite en dernière page)

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

## 44e ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

### LE RAPPORT DU GERANT GENERAL INDIQUE UNE ANNEE DE PROGRES ALLOCATION DU PRESIDENT

La 44e assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Provinciale du Canada a été tenue au siège social de la Banque, à Montréal, le 11 janvier 1945. Après approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, le Gérant Général, M. J.-U. Boyer, donna lecture du rapport du Conseil d'Administration et fit l'analyse du bilan, s'exprimant en partie comme suit:

« L'actif total a atteint le chiffre de \$111,839,956, et s'est accru de \$19,440,266. Les disponibilités de caisse s'élevaient à la somme de \$19,521,383. Parmi les titres en portefeuille, ceux du gouvernement fédéral et des provinces échantonnant d'ici deux ans, s'élevaient à \$30,166,245, et ceux à plus longs termes s'élevaient à \$27,711,912. Les obligations municipales et autres valeurs, forment un total de \$10,859,183. Les prêts à demande se sont accrus à \$5,374,266. L'actif facilement réalisable, qui est de \$93,632,993, équivaut à 82% des engagements envers le public.

Depuis le début de la guerre, les banques ont investi presque tous leurs fonds disponibles sur des obligations du gouvernement canadien, portant intérêt à taux très bas. Cette politique d'argent à bon marché, dictée par la nécessité, n'en a pas moins créé une situation particulière pour les institutions financières, qui, de par leurs fonctions, sont tenues de maintenir une forte position et des revenus satisfaisants.

Les prêts commerciaux sont passés de \$13,779,274 à \$15,178,349, ce qui représente une augmentation de \$1,399,075. Les prêts aux municipalités et commissions scolaires, indiquent une diminution de \$697,652.

Le total des dépôts a atteint le chiffre de \$105,528,725 comparativement à \$85,688,324 en 1943, étant une augmentation de \$19,840,401.

Les résultats de l'année ont été satisfaisants. Les profits du dernier exercice se chiffrent à \$464,907 comparativement à \$455,760 l'année précédente. A même ces profits, il a été pourvu pour taxes fédérales \$181,366, laissant le solde de \$283,542. De cette somme, un amortissement de \$75,000 sur les immeubles a été effectué, et une somme de \$200,000 a été versée aux actionnaires en dividendes, au taux de 5% l'an. Le solde au compte de profits et pertes s'élevait à \$230,386 comparativement à \$221,845 en 1943.

Faisant allusion aux devoirs des officiers et employés, M. Boyer dit: « Je tiens à rendre un juste témoignage d'appréciation à tous nos officiers et employés dont les devoirs ont encore augmenté au cours de l'année. Pour eux, l'année a été difficile. Au surcroît de travail accompli, est venu s'ajouter l'initiation d'un personnel en grande partie féminin, aux fins de maintenir un service satisfaisant à la clientèle. Je les remercie tous pour leur loyauté et l'effort qu'ils ont donné au cours de l'année qui vient de se terminer ».

### ALLOCATION DU PRESIDENT

En commençant son allocution, M. Chs-A. Roy, Président, a rendu un tribut d'hommage à la mémoire de deux des plus anciens membres du Conseil d'Administration, M. Alfred Lambert, de Montréal, et M. L.-J. Codère, de Sherbrooke, tous deux décédés au cours de l'année.

Ensuite le Président s'exprima en partie comme suit: « Le bilan qui vous a été présenté par le Gérant Général indique une autre année de progrès. Vous avez constaté une augmentation notable de l'actif et que les nouvelles ressources ont été, en grande partie, utilisées à l'achat de valeurs de l'Etat, conservant ainsi une situation financière très liquide ».

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le Président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit:

Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités, ont en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est pour-

suivie. La production des munitions et des fournitures de guerre, est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement rémunéré. Les industries engagées à la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main d'oeuvre et, de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles de guerre. Le prix des produits de quelques industries, utilisées pour les besoins de la guerre et pour les besoins domestiques, comme par exemple certains matériaux de construction, a atteint un niveau tellement élevé, que la construction de logements à prix moyens en est retardée. La classe agricole a fait de grands progrès. De nouvelle récoltes d'une excellente récolte, les fermiers ont touché des revenus supérieurs à ceux du passé et ils en ont profité pour améliorer davantage leur situation, en effectuant des placements, de même qu'en réduisant leurs obligations hypothécaires. Le commerce de détail en général a été très actif, bien que certaines marchandises ne pouvaient pas être obtenues ou que les quantités étaient limitées. Le total des ventes en est rapporté comme étant supérieur à celui de l'année précédente.

« Les avantages résultant de l'expansion engendrée par la guerre, n'ont pas été répartis également entre toutes les classes de la société. La catégorie de celles qui sont demeurées au service de la population civile a été plutôt affectée et elle a vécu dans une certaine gêne, en raison des taxes élevées et de quelques mesures de guerre. Certains groupes importants, les employés d'industries de guerre et les agriculteurs par exemple, ont, de temps à autre, fait pression et ils ont réussi à obtenir une augmentation de leurs revenus, pour compenser l'augmentation du coût de la vie depuis le début de la guerre. La hausse progressive des salaires et du prix des produits agricoles a également augmenté le coût de la vie chez les employés des autres entreprises qui ne sont pas à même d'élever l'échelle des salaires au niveau de ceux des usines de guerre. Cette disparité dans les salaires a créé une situation embarrassante, qui affaiblit la confiance de ceux qui luttent pour maintenir leurs affaires dans une condition saine, pendant qu'ils cherchent une solution équitable à leurs problèmes.

« Les contrôles de guerre, établis pour de bonnes fins, ont rendu d'importants services, mais en même temps ils ont fait surgir un grand nombre de problèmes, dont quelques-uns sont aujourd'hui d'une portée plus étendue qu'il y a un an ou deux. Parmi ces problèmes, il y a celui de la main d'oeuvre et celui de l'augmentation du prix coûtant, par rapport au prix de vente. La main d'oeuvre stable est insuffisante; la main d'oeuvre expérimentée est introuvable pour les entreprises autres que les industries de guerre. L'augmentation graduelle du prix coûtant, alors que le prix de vente est sujet au plafonnement par le gouvernement, préoccupe de plus en plus les industriels, moyens et petits en particulier. Les chefs d'entreprises se voient grandement exposés à ne pouvoir opérer avec profits raisonnables, si les hauts salaires établis pendant la guerre sont maintenus après la guerre et le plafonnement des prix, pour la majorité des produits commerciaux, demeure au niveau actuel. Il paraît pourtant être de première importance que les entreprises industrielles et commerciales aient l'assurance de pouvoir réaliser des profits raisonnables après la guerre, si l'on veut que ces entreprises maintiennent leurs activités à un niveau élevé pour continuer de donner de l'emploi à leurs employés actuels et être en mesure d'offrir des positions à nos soldats à leur retour à la vie civile. »

« Vivant sous un régime d'économie dirigée par l'Etat, les conditions économiques présentes sont remplies de complications et bien des facteurs devront nécessairement être pris en considération, lorsqu'il s'agira de définir le cours futur des affaires. Comme dans le passé, la politique fiscale du gouvernement ca-

nadien influencera le programme des activités d'entreprises privées, comme elle a influencé celui des industriels et des marchands durant la guerre. C'est donc sur le gouvernement que reposera, dans une grande mesure, la responsabilité de rendre possible, durant la période d'après-guerre, la tâche du manufacturier de fabriquer des produits qui seront en demande par le consommateur, domestique et étranger, et à des prix de compétition ».

« Actuellement, le pouvoir d'achat est élevé, les besoins domestiques sont considérables et l'industrie et le commerce sont susceptibles d'opérer à plein rendement pendant un certain temps après la guerre. Il se pourrait, toutefois, que, par suite de l'augmentation de la capacité de production pendant la guerre, l'on parvienne rapidement à satisfaire les besoins domestiques. Il semble évident que, pour maintenir les activités du commerce et de l'industrie à un niveau élevé, l'on devra compter sur le marché d'exportation pour l'écoulement du surplus de nos produits. Certains pays étrangers ont, toutefois, fait connaître leurs vues, qu'ils n'achèteront nos produits qu'à la condition que l'on achète leurs. Si ces importations devaient être considérables, elles pourraient amener des complications sur le marché domestique. S'il est encore impossible d'estimer les possibilités du marché d'exportation après la guerre, il demeure important d'être en position d'offrir nos produits à un prix rencontrant la compétition sur les marchés étrangers, tout

en conservant la qualité. Pour arriver à cette fin, il sera probablement nécessaire que certains groupes changent leurs manières de penser et d'agir; c'est-à-dire, travailler plus, et non pas moins, mener une vie plus simple et plus économe, et que les industries travaillent à profits modérés. Une réduction considérable dans les dépenses du gouvernement après la guerre, une réduction de taxes de toutes sortes et une réduction annuelle de la dette publique seraient, pour les gens d'affaires, un indice plus rassurant que tout autre, de la politique fiscale que le gouvernement se propose de suivre dans l'avenir. »

« Sous le contrôle de l'Etat, durant la guerre, avec le gouvernement comme principal client, la concurrence entre les maisons à affaires pour obtenir des clients, la concurrence entre les salariés pour obtenir des positions cessent pratiquement, l'efficacité diminue et le prix coûtant augmente. Au retour de la paix, nombre de réajustements reviennent en évidence et chacun est alors forcé de se rappeler que le vrai moyen d'améliorer son sort est le travail ardu, guidé par une bonne et saine administration et, sans doute, d'expérience, qu'après une époque de grande expansion et de prospérité, il survient une époque de rajustement, quand ce n'est pas une période de dépression. Les contrôles du gouvernement ne réussissent probablement pas à changer complètement le cours des événements, mais les mesures qui ont été prises pour prévenir une grande inflation devraient rendre moins dur le problème de déflation après la guerre et éviter, jusqu'à un certain point, la répétition des pénibles expériences subies quelque temps après la cessation des hostilités en 1918. »

« Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les armées alliées ont fait d'énormes progrès et la victoire en Europe semble prochaine. Lorsque la paix sera rétablie, il est à souhaiter que l'effort considérable fourni pendant la guerre soit dirigé vers la production, pour le bien-être de la population du pays et la restauration d'une économie saine. »

Sur proposition de M. Chs-A. Roy, appuyée par M. J.-E. Laforte, le rapport du Conseil d'Administration et les états soumis furent adoptés à l'unanimité. Le rapport annuel du Bureau des Commissaires-Censeurs fut présenté par son Président, l'Honorable E.-L. Patenaude, C.P., C.R.

et approuvé. Furent élus membres du Conseil d'Administration: Hon. Sénateur Elie Beaucœur, C.R., Cecil L. Carsley, C.G., de Tonnancour, Hon. R.-O. Grothé, C.L., Alfred Marois, le major R.-H. Parent, M. D. Jean Rolland, Chs-A. Roy, Georges-A. Savoy.

Les membres du Bureau des Commissaires-Censeurs élus sont: MM. Narcisse Ducharme, L.-E. Langis Galipeault, C.R., L.L.L., B. S., Hon. Sénateur Antoine-J. Lévesque, C.R., M. Victor Morin, notai-

re, Hon. E.-L. Patenaude, C.P., C.R., M. Clément Tremblay.

A une séance spéciale du Conseil d'Administration tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Chs-A. Roy a été réélu Président de la Banque et MM. Jean Rolland et Georges-A. Savoy, vice-présidents.

A une réunion du Bureau des Commissaires-Censeurs, l'Hon. E.-L. Patenaude, C.P., C.R., a été réélu Président et l'Hon. Sénateur Antoine-J. Lévesque, C.R., Vice-Président.

**MELCHERS DISTILLERIES LIMITED**  
MONTRÉAL BERTHERVILLE

Port-Daniel

Statistiques de 1944. — Au cours de l'année 1944 il y a eu dans la paroisse 64 baptêmes, 9 mariages, 18 sépultures, dont 14 d'adultes sans compter la disparition des soldats Jean Langlois et J.-B. Pearson tués en Italie au cours de l'année.

Dimanche le 14 janvier, M. le curé Bourdages a rendu les comptes de la Fabrique pour l'année finissant le 31 décembre dernier. On peut les résumer ainsi :

Recettes ordinaires, 5400.00; dépenses ordinaires, \$1500.00; recettes extraordinaires, y compris l'encaisse de l'année précédente: \$13,500.00, ce qui porte le grand total des recettes à \$18,900.00, dont il faut déduire \$2750.00 de dépenses pour l'année, laissant donc un encaisse de \$16,150 au 31 décembre, portant ainsi les économies de la Fabrique au delà de vingt-et-un mille piastres pour aider la construction d'une nouvelle église qui devra être construite aussitôt la guerre terminée. L'église actuelle, une des plus anciennes de toute la Gaspésie, remonte en 1886; elle est devenue trop petite pour les besoins de la population; au moins 60 familles n'ont pas de banc.

Était de passage au presbytère, à l'occasion des fêtes, le Rév. Père Racan, C.S.V., du Séminaire de Gaspé, qui est venu prêter son concours à M. le curé.

M. le curé Paul Gendron, de Gascons, était aussi au presbytère ces jours derniers.

La quête de l'Enfant-Jésus, faite à l'occasion de la visite paroissiale, a rapporté la somme de \$913.54. Le résultat nous en fut communiqué dimanche.

Ste-Anne des Monts

A sa dernière réunion, la Commission Scolaire a appuyé la requête de la Chambre de Commerce réclamant une 12e année scolaire, soit un cours commercial au complet au collège. Copie de cette requête a été remise au député Alphonse Pelletier pour qu'il fasse, à cette fin, les démarches nécessaires auprès du Département de l'Instruction Publique.

Naissances. — M. et Mme Johnny Lepage, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Claire-Raymonde, Parrain, M. Romain Lepage; marraine, Mlle Justine Pelletier. Porteuse, Mme Elol Pelletier.

M. et Mme Alphonse Lepage, une fille, Marie-Laure-Edmondine, Parrain, M. Edmond Lepage; marraine, Mlle Lévanie Lévesque. Porteuse, Mme Edmond Auclair.

M. et Mme Louis-Philippe Lévesque, une fille, Marie-Mariolaine, Parrain, M. Jean Pouliot, grand-père de l'enfant; marraine, sa tante Mlle Georgienne Tanguay. Porteuse, sa cousine Mme Louis-Georges Lévesque.

M. et Mme Georges Brisebois, un fils, Robert-Léger, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Brisebois, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Joseph-Albert Pelletier, un fils, Léon-Albert, Parrain et marraine, M. et Mme Léon Langlois, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jean-Louis Michaud.

M. et Mme Romain L'Italien, une fille, Marie-Joséphine-Louise, Parrain, M. David L'Italien, oncle de l'enfant; marraine, sa cousine Mlle Mathildée Michaud. Porteuse, Mlle Madeleine Leclerc.

M. et Mme Roger Vallée, une fille, Noëlla, Parrain et marraine, M. Valmont Vallée et Mlle Angèle Vallée, oncle et tante de l'enfant.

Mariage. — On annonce le mariage de M. Oscar Thériault, gérant de la Compagnie Rodison, de Ste-Anne-des-Monts, avec Mlle Marie-Laure Pincault, garde-malade graduée de Rimouski.

Forestville

A Forestville, M. Paul Lapointe, ingénieur forestier, a été élu le premier maire de cette municipalité. Les échivains: MM. J. Armand Cantin, J.-Edgar Lévesque, A.-C. Builer et Edgar Porter. Le secrétaire-trésorier est M. G. A. Paradis.

Sayabec

M. l'abbé Lucien Roy s'est rendu à St-Fabien, pour assister aux funérailles de Mme Auguste Berger.

Le caporal Romuald Leblanc a passé la fin de semaine dans sa famille.

MM. et Mmes Eugène, Irénée et Chs-Eug. Berger sont revenus de St-Fabien où ils ont assisté aux funérailles de leur mère Mme Auguste Berger.

M. Raymond Thibault, de St-Octave, a passé le dimanche à Sayabec.

M. Théobald Smith, de Sorel, est en visite chez M. Gérard Smith.

M. Arsène Pincault, qui a passé quelques jours chez M. Victor Desjardins, est retourné à Lucerville.

Mlle Jeanne Ouellet est revenue de Lewiston.

N.-D. du Sacré-Coeur

Notes locales. — Au début de janvier, M. le curé David D'Auteuil se rendait à St-Jean-de-Dieu visiter ses parents.

M. Raoul Roy est venu passer une semaine en congé chez sa mère Mme Jos. Roy, M. et Mme G. Hilaire Roy sont venus pendant les fêtes chez M. Jos. Roy.

MM. Jules Boucher et Robert Santerre, du camp de Debort, ont rendu visite à Mlles Olysine et Marcelle Pineau, à l'occasion du jour de l'An.

M. et Mme Louis XVI Parent passent l'hiver aux États-Unis.

M. Fernand Parent est parti pour Montréal, où il passera la saison d'hiver.

Le sergent-major Paulo Lapointe, de Québec, a rendu visite à la famille de M. et Mme Hormisdas Langis à l'occasion des Fêtes.

Le sergent Yvon Patry et le soldat Roger Patry ont rendu visite à leurs parents à l'occasion des Fêtes.

Mlles Yvonne Lavoie et Bernadette Rioux, de Trois-Pistoles, rendaient visite récemment à M. et Mme Wilfrid Patry.

Mme Gérard Pérusse, de Nazareth, est venue passer une couple de jours auprès de ses enfants, Paulette, Raymond et Roger Pérusse, chez leurs grands-parents.

M. l'abbé Grégoire Bélanger, M. et Mme François Bélanger, de Rimouski, rendaient visite dimanche le 14 janvier à leurs parents M. et Mme Léo Bélanger.

M. Henri Turcotte, de Fort-William, Ont., rendait visite, la semaine passée, à M. et Mme Amédée Caron et à la famille Pérusse.

Le sergent instructeur Jean-Charles Turcotte, revenu blessé d'outremer, a passé quelque temps en repos chez sa mère et son père M. et Mme Amédée Caron. Il est parti pour Québec afin d'être opéré. Nous lui souhaitons un parfait rétablissement.

M. Normand Roy est venu rendre visite à sa famille chez Mme Jos. Roy.

M. et Mme François Parent, de Rimouski, visitaient dimanche leur mère Mme Anthime Parent, gravement malade.

Statistiques. — 25 baptêmes, 7 mariages, 4 sépultures.

Baptême. — A été baptisée, le 18 janvier, Marie-Gisèle, enfant de M. et Mme Antonio Bélanger (Juliette Parent). Parrain, M. Rosario Roy; marraine, Mlle Jeanne d'Arc Perrault. Porteuse, Mme Joseph Roy.

Mont-Joli

Finances de la Fabrique. — Le Rév. Père Allie, o.m.i., curé, a rendu public le bilan de la Fabrique pour 1944. Les revenus furent de \$27,129.86 et les dépenses se sont élevées à \$13,249.04, laissant un surplus de \$13,880.82. Les quêtes dominicales ont rapporté près de \$10,000.00. Les réserves de la paroisse sont de \$51,726.12. La population est de 4,716 âmes réparties en 876 familles, dont 216 familles d'ouvriers catholiques et protestants.

Campagne de recrutement. — La Chambre de Commerce senior de Mont-Joli a inauguré, dimanche, une campagne de recrutement pour obtenir de nouveaux membres. Cette semaine d'activité se clôturera, dimanche, 28 janvier, par un dîner-causerie.

Commencement d'incendie. — La brigade des pompiers de Mont-Joli fut appelée pour combattre à l'immeuble Octave Berlin, situé à l'angle des rues Principale et de la Gare, un commencement d'incendie. On attribue l'origine du feu à une défectuosité de la cheminée. Les dégâts n'ont pas été considérables.

Matane

La Croix-Rouge. — Pour promouvoir la prochaine campagne de la Croix-Rouge à Matane, un comité vient d'être formé. Il est composé de MM. le chanoine Victor Côté, le maire Me Raoul Fafard, Raymond Langlois, agronome, Mme Jean-Charles Gagnon, Mlle Marthe Bouchard, MM. G. Girard, Frs-J. Pelletier, Georges-Hri Lévesque, le Dr Valmont Lapierre, Léandre Thibault, Peter Forbes, Hector Gagnon et Hector Richard, Alexandre Pelletier et Yvon Levasseur.

Nouvelle société. — Une nouvelle société, sous le nom de « Ouvrage général de bois, Liée », dont le siège social est à Matane, vient d'être incorporée. Elle s'occupera du commerce de manufacturiers, d'importateurs et d'exportateurs d'outils et d'articles en bois.

Chambre de Commerce Sr. — M. Jean-Charles Gagnon a été élu pour un 3e terme, président. Vice-président, M. Léon Thibault. Secrétaire, M. Antoine Pelletier.

Chambre de Commerce junior. — M. Yvon Levasseur, élu

président. Autres conseillers: MM. Roger Bergeron, Me Dorilla Poirier, Ernest Desjardins et Léonce Levasseur. Sept directeurs furent élus.

St-Simon

Décès. — Le 19 janvier, est décédée Mme Ve Eugène Bernier (Symphorose Caron) à l'âge de 90 ans.

De nombreux parents et amis assistèrent à ses funérailles, qui eurent lieu lundi le 22. Le service fut chanté par M. l'abbé O. Berger, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Pelletier, curé de St-Mathieu, et M. l'abbé Raoul Thibault, directeur du Séminaire de Rimouski. Le deuil était conduit par ses fils Emmanuel, de St-Simon, Charles-Eugène, de Parisville, et Ludger, de Montréal; ses filles et gendres MM. et Mmes Nestor Bourassa (Blanche), de Trois-Rivières, Joseph Gaudreau (Thérèse), de St-Simon, Ovide Lesieur (Marie-Louise), de Québec, A.-E. Fournier (Antoinette), de Montréal, G.-H. Desrosiers (Eulise), de Montréal, Narcisse Rioux (Marie-Rose), de St-Simon, chez qui elle demeurait; sa belle-fille Mme Emmanuel Bernier, de St-Simon; son petit-fils le Rév. Frère Bourassa, O.M.I., de Québec, ainsi que plusieurs autres petits-fils et petites-filles. Elle laisse aussi dans le deuil une autre fille le Rév. Mère Ste-Blandine (Fortunata), de la Congrégation N.-Dame de Montréal, et un autre fils, Joseph, de Providence R.I. Un cortège nombreux a fait escorte à la dépouille de la défunte jusqu'à l'église et de là au cimetière de la paroisse. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies et offrandes de messes, auxquels nous joignons nos sincères condoléances.

Va-et-vient. — Au début de janvier, la Rév. Mère Ste-Blandine, de Montréal, rendait visite à sa mère Mme Ve Eug. Bernier, qui est décédée récemment. Elle était accompagnée de sa nièce la Rév. Mère Ste-Monique (Monique Lesieur), petite-fille de Mme Bernier.

Mlle Clarinthe Lévesque est actuellement à St-Philippe de Né, l'invitée de sa sœur.

St-Fabien

A St-Fabien, vendredi le 19 janvier, est décédée à la demeure de sa sœur Mme Thomas Bellavance, maîtresse de poste, Mme Ve Auguste Berger, de St-Eugène de Ladrière. Elle était âgée de 80 ans et quelques mois. Elle laisse pour pleurer sa perte 10 enfants, dont MM. l'abbé L.-P. Berger, curé de St-Ulric de Rivière-Blanche, Eugène, employé du Chemin de fer à Sayabec, Irénée, boucher et épicer de Sayabec, Alphonse et Joseph, cultivateurs de St-Eugène de Ladrière; ses filles, Mlles Clara et Blanche, de l'Institut des Sourdes-Muettes de Montréal. M.-Anne, épouse de Téléphore Gagnon, Aurora, épouse de Polydore Gagnon, Bernadette, épouse de Désiré Dastous, tous de St-Eugène de Ladrière; deux beaux-frères, MM. Euclide et Alphonse Berger; trois belles-sœurs, mesdames Alphonse et Euclide Berger, de Sayabec et St-Fabien, et Mme Irénée Dastous, de Rivière-Blanche; ses belles-filles, mesdames Eugène, Irénée, Alphonse, Joseph, ainsi que plusieurs petits-fils et petites-filles, neveux et nièces, dont il serait trop long de donner les noms.

Quant à l'électrification, point autour duquel pivote presque tout progrès matériel, on nous la promettrait il y a vingt-cinq ans. Souhaitons qu'un autre quart de siècle ne s'écoule pas avant que les citoyens, tous les citoyens d'une province, particulièrement riche en énergie hydro-électrique, n'en jouissent pleinement comme ils y ont droit.

Voilà donc une très faible idée de ce que sera la grange de demain. Sauf exception, il n'est pas pratique de la construire d'ici quelques années. Mais on doit caresser le projet et amasser de l'argent pour en défrayer le coût. Economiser de l'argent d'abord et ensuite, le bien placer. Le bien placer est quelquefois plus difficile que le gagner. Les prêts à l'Etat sont de tout repos.

Armand LETOURNEAU, publiciste agricole.

Squattek

Elections municipales. — M. Wilfrid Morin a été élu maire par 16 voix de majorité contre son adversaire M. Joseph Roy. M. Eugène Beaulieu, qui avait été maire pendant quatre termes, a démissionné. Conseillers élus: MM. H. Tremblay, G.-H. Fournier et Venant Caron.

Marquillier. — M. Wilfrid Beaulieu a été élu marquillier.

Baie-Comeau

Un dîner spécial vient d'être donné au Manoir, en témoignage d'appréciation, aux ouvriers qui travaillent à l'atelier d'usinage pour la fabrication de pièces de navires, moteurs et autres.

Cabano

De retour. — Le C.Q.M.S. Arthur Leblanc, du Royal 22e Rgt, est de retour d'outre-mer, ainsi que le soldat Gilbert Robichaud blessé à une jambe; nous attendons également le C.M.S. Sylvio Dumais, du même Rgt, et plusieurs autres. Ces combattants, pour la plupart, ont au delà de 5 ans de séjour sur le théâtre des opérations. Nous espérons qu'un certain nombre va nous revenir prochainement.

Sous traitement. — M. Ernest Pelletier, industriel, a subi une opération tout récemment; nous sommes heureux d'apprendre que tout s'est passé normalement et qu'une guérison rapide s'effectuera.

gacé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Annette Gagné, tante de l'enfant.

La grange de l'avenir

Que sera sur nos fermes la grange de l'avenir? Ne souriez pas car tout change, tout évolue, même les granges si apparemment immuables. Voyez d'ailleurs les améliorations apportées depuis vingt-cinq ans. Nos pères ne s'y reconnaîtraient pas tous les jours. Si l'on admet le bien fondé d'une opinion qui veut qu'en matière de progrès mécanique un an de guerre équivaille à cinq ans de paix, on peut donc escompter dans la construction des granges, comme en d'autres domaines, de possibles, de probables modifications.

D'abord, la grange de l'avenir sera-t-elle toujours en bois? Il ne faut pas l'aliéner trop catégoriquement, car le bois, en certaines régions, peut et même devenir coûteux. Aussi n'est-il pas chimérique de croire que le métal et le ciment figureront de plus en plus en maintes parties accessoires.

C'est la forme du comble qui vraisemblablement subira d'indubitables changements. On le rendra plus simple et peut-être moins spacieux. Cela va dépendre de l'importance qu'on attachera à la culture du foin — culture moins secondaire que certains l'ont cru. D'autre part, il faudra moins de place pour la paille, attendu que le battage hâtif est désormais généralisé, sans parler de la lieuse-batteuse combinée qui, avant vingt-cinq ans, sera probablement populaire. On peut être assuré que le fermier de demain jettera un oeil de plus en plus avide sur les innovations économisant de la main-d'oeuvre. Ceux qui croient que l'engagé agricole va devenir aisément trouvable après la guerre nous paraissent, soit dit en passant, de doux rêveurs...

Le silo prouve quasi journellement sa nécessité comme garde-manger. On le trouvera presque partout dans l'est de la province. L'ensilage de la luzerne et du trèfle devrait faire de grands progrès avant longtemps. Enfin, nos enfants pratiqueront sans doute le séchage artificiel du foin en grange à l'aide d'un soufflet électrique. Il n'y a pas de plante qui, plus que le foin, depuis la coupe sur le champ jusqu'à la mangeroie de l'animal, ne perde plus de sa valeur alimentaire. Réduire cette perte sera l'un des gros problèmes de l'agronomie de demain.

Quant à l'électrification, point autour duquel pivote presque tout progrès matériel, on nous la promettrait il y a vingt-cinq ans. Souhaitons qu'un autre quart de siècle ne s'écoule pas avant que les citoyens, tous les citoyens d'une province, particulièrement riche en énergie hydro-électrique, n'en jouissent pleinement comme ils y ont droit.

Voilà donc une très faible idée de ce que sera la grange de demain. Sauf exception, il n'est pas pratique de la construire d'ici quelques années. Mais on doit caresser le projet et amasser de l'argent pour en défrayer le coût. Economiser de l'argent d'abord et ensuite, le bien placer. Le bien placer est quelquefois plus difficile que le gagner. Les prêts à l'Etat sont de tout repos.

Armand LETOURNEAU, publiciste agricole.

La quarantaine est obligatoire pour les chiens venant des autres continents

Les règlements gouvernant l'admission au Canada des chiens venant d'Europe, d'Asie et d'Afrique, sont exposés dans un arrêté que vient de publier le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Il est dit dans cet arrêté que les chiens venant d'Europe, d'Asie et d'Afrique ne sont admis qu'aux stations de quarantaine pour les animaux, établies à Halifax, N.E., St-Jean, N.B., Québec, Vancouver et Victoria, C.B., et qu'ils sont retenus à la quarantaine pendant six mois aux frais du propriétaire.

Les chiens venant de Grande-Bretagne, de l'Irlande du Nord et de l'Etat libre d'Irlande et expédiés directement au Canada en sortant de ces pays, sont admis au Canada sans quarantaine, mais il faut qu'ils soient accompagnés d'un certificat attestant leur lieu d'origine.

Les chiens venant d'Europe, d'Asie et d'Afrique et qui sont expédiés de Grande-Bretagne au Canada, doivent compléter leur quarantaine de six mois au Canada. Par exemple, un chien entrant en Grande-Bretagne, venant de l'un ou l'autre de ces trois continents, qui a été tenu en quarantaine pendant trois mois et qui vient ensuite au Canada, doit être tenu en quarantaine au port d'entrée pendant trois autres mois. Ces chiens doivent être accompagnés par un certificat signé par le vétérinaire du Gouvernement anglais indiquant leur pays d'origine et le temps pendant lequel ils ont été retenus en quarantaine en Grande-Bretagne.

La raison d'être de ce nouvel arrêté, c'est que beaucoup d'officiers et d'hommes des forces armées viennent de l'un ou l'autre des trois continents avec des chiens qui pourraient souffrir d'une maladie contagieuse. Si ces chiens étaient admis dans notre pays où ces maladies n'existent pas, le résultat pourrait être très grave pour les bestiaux du pays en général, dit M. le Dr Barker, Directeur général vétérinaire du Canada.

Protégez les porcs au moyen de "cabanes pour toute l'année"

Les profits que donnent les porcs, de même que ceux donnés par la plupart des autres animaux, dépendent en grande partie de la première mise de fonds pour leur élevage. Point n'est besoin d'un logement coûteux pour les porcs, mais encore faut-il que ce logement soit propre et qu'on puisse le nettoyer avec un minimum de temps et de peine. Sur une ferme où l'on élève qu'un petit nombre de porcs, aussi bien du reste que sur celles où l'on garde un troupeau de plus de 100 truies, on peut fournir les abris nécessaires au moyen de cabanes et de loges pour les truies portières, construites d'après le plan que l'on appelle la « cabane de toute l'année ». Cette cabane est utile 365 jours par an, quel que soit le nombre d'animaux dans le troupeau.

La cabane de toute l'année est construite de façon à protéger les animaux aussi bien en hiver qu'en été. Elle ne coûte pas cher. Elle est construite sur des lisses, pour qu'elle puisse être changée de place de temps à autre. En été, le manque de protection contre la chaleur intense du soleil est plus nuisible aux porcelets que le froid intense de l'hiver. On peut tenir les animaux confortables en été aussi bien qu'en hiver au moyen de portes suspendues sur des gonds. On trouvera les spécifications nécessaires pour la construction de cette cabane dans la circulaire révisée 131 (publication 618) intitulée « Une cabane à porcs pour toute l'année » que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Ministère de l'Agriculture fédéral à Ottawa.

Armand LETOURNEAU, publiciste agricole.

Condamné

Un citoyen de Ste-Odile-sur-Rimouski purge actuellement en prison une sentence d'un mois pour s'être approprié un paquet laissé sur une banquette à la gare de Rimouski, par mégarde, la semaine dernière.

Courtier

J.-ADEODAT DRAPEAU, Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladies, etc. BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Desrosiers & Dionne. RIMOUSKI

Courtier

Irénée Gendreau, Courtier en fruits et légumes. Tél.: Rés. 639; Entrepôt 61. RIMOUSKI, P. Q.

Elu président

M. H.-A. Pelletier, hôtelier de Causapsacal, a été élu à une réunion tenue à Montréal président de l'Association Hôtelière Canadienne.

Elections municipales

Carleton Centre. — M. Arthur Bernard, après une lutte contestée, a défit M. Louis Côté, à la charge de maire.

Mont-Louis. — M. Désiré Gagnon a été élu maire.

La quarantaine est obligatoire pour les chiens venant des autres continents

Les règlements gouvernant l'admission au Canada des chiens venant d'Europe, d'Asie et d'Afrique, sont exposés dans un arrêté que vient de publier le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Il est dit dans cet arrêté que les chiens venant d'Europe, d'Asie et d'Afrique ne sont admis qu'aux stations de quarantaine pour les animaux, établies à Halifax, N.E., St-Jean, N.B., Québec, Vancouver et Victoria, C.B., et qu'ils sont retenus à la quarantaine pendant six mois aux frais du propriétaire.

Les chiens venant de Grande-Bretagne, de l'Irlande du Nord et de l'Etat libre d'Irlande et expédiés directement au Canada en sortant de ces pays, sont admis au Canada sans quarantaine, mais il faut qu'ils soient accompagnés d'un certificat attestant leur lieu d'origine.

Les chiens venant d'Europe, d'Asie et d'Afrique et qui sont expédiés de Grande-Bretagne au Canada, doivent compléter leur quarantaine de six mois au Canada. Par exemple, un chien entrant en Grande-Bretagne, venant de l'un ou l'autre de ces trois continents, qui a été tenu en quarantaine pendant trois mois et qui vient ensuite au Canada, doit être tenu en quarantaine au port d'entrée pendant trois autres mois. Ces chiens doivent être accompagnés par un certificat signé par le vétérinaire du Gouvernement anglais indiquant leur pays d'origine et le temps pendant lequel ils ont été retenus en quarantaine en Grande-Bretagne.

La raison d'être de ce nouvel arrêté, c'est que beaucoup d'officiers et d'hommes des forces armées viennent de l'un ou l'autre des trois continents avec des chiens qui pourraient souffrir d'une maladie contagieuse. Si ces chiens étaient admis dans notre pays où ces maladies n'existent pas, le résultat pourrait être très grave pour les bestiaux du pays en général, dit M. le Dr Barker, Directeur général vétérinaire du Canada.

Protégez les porcs au moyen de "cabanes pour toute l'année"

Les profits que donnent les porcs, de même que ceux donnés par la plupart des autres animaux, dépendent en grande partie de la première mise de fonds pour leur élevage. Point n'est besoin d'un logement coûteux pour les porcs, mais encore faut-il que ce logement soit propre et qu'on puisse le nettoyer avec un minimum de temps et de peine. Sur une ferme où l'on élève qu'un petit nombre de porcs, aussi bien du reste que sur celles où l'on garde un troupeau de plus de 100 truies, on peut fournir les abris nécessaires au moyen de cabanes et de loges pour les truies portières, construites d'après le plan que l'on appelle la « cabane de toute l'année ». Cette cabane est utile 365 jours par an, quel que soit le nombre d'animaux dans le troupeau.

La cabane de toute l'année est construite de façon à protéger les animaux aussi bien en hiver qu'en été. Elle ne coûte pas cher. Elle est construite sur des lisses, pour qu'elle puisse être changée de place de temps à autre. En été, le manque de protection contre la chaleur intense du soleil est plus nuisible aux porcelets que le froid intense de l'hiver. On peut tenir les animaux confortables en été aussi bien qu'en hiver au moyen de portes suspendues sur des gonds. On trouvera les spécifications nécessaires pour la construction de cette cabane dans la circulaire révisée 131 (publication 618) intitulée « Une cabane à porcs pour toute l'année » que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Ministère de l'Agriculture fédéral à Ottawa.

Armand LETOURNEAU, publiciste agricole.

Employez l'éclairage qui la vue ménage! AMPOULES EDISON MAZDA. CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Rapide Economique Délicieux. Pâté renversé au boeuf. 1 1/2 tasse farine, 1 c. à thé sel, 1 c. à thé sel céleri, 1 c. à la poivre blanc, 5 c. à soupe shortening, 3 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'. 1/2 tasse lait ou moitié lait moitié eau, 1/4 tasse oignon tranché, 1 boîte soupe tomates condensée, 1 lb. boeuf cru haché.

CARTES PROFESSIONNELLES. Georges MASSON, Comptable agréé, Chartered Accountant, 149, St-Germain, Rimouski.

Protégez les porcs au moyen de "cabanes pour toute l'année". Pour la... Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner. L'Imprimerie Gilbert, Ltée. RIMOUSKI.

ASSURANCE. Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patronale, Responsabilité publique, Accidents et maladies. S.-Z. COTE, Enr. Lucien MORIN, prop.-gérant RIMOUSKI, P. Q. B. P. 459.

Pacifique Canadienne. Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P.-E. Gingras, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

A VENDRE OU A ECHANGER. Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: ALBANI SAMSON, agent d'immeubles, C. P. 627, Sherbrooke. Bureau, 8 rue King-Est, apt. 1. tél. 1657-M.

Notaires. EUDORE COUTURE, Licencié en droit, NOTAIRE, Immeuble GILBERT (Nal. 188) Domicile: Rue St-Germain (Nal. 187) RIMOUSKI. GLEASON BELZILE, QUATRE NOTAIRES, Cassonville du Griffon de L. de G. Bellisle (1898-1933) Immeuble Banque Commerciale Nationale, RIMOUSKI, P. Q.

Arpenteur. LOUIS-LEO DOYON, ARPELLEUR-GEOMETRE, Ingénieur-Forêtier, Conseil, Immeuble 440 Rue St-Germain, RIMOUSKI. Médecins. Dr J.-O. DRAPEAU, MEDICIN-CHIRURGIEN, Des Hôpitaux de Paris, 124 rue St-Germain, RIMOUSKI. Dr OMER LECLERC, M. D., Médecin général et obstétricien, SPECIALITE: Maladies des enfants. Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 4, l'après-midi. Soirée: 7 à 8 heures. 154, St-Germain, RIMOUSKI. Tél. 631.

Courtier. J.-ADEODAT DRAPEAU, Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladies, etc. BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Desrosiers & Dionne. RIMOUSKI. Irénée Gendreau, Courtier en fruits et légumes. Tél.: Rés. 639; Entrepôt 61. RIMOUSKI, P. Q.

Elu président. ELECTIONS MUNICIPALES. BUREAUX: AMOUI — 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGIS. MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN. MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD. TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS DE 9 H. A MIDI, HOTEL TROIS-PISTOLES.

NOTES LOCALES

Les deux Tremblay, père et fils, devront subir leur procès aux Assises de Gaspé

Par erreur, la note annonçant en page 3 le mariage Brady-D'Anjou se termine comme suit: « M. et Mme Brady résideront à Québec. C'est à Rimouski qu'il faut lire.

M. Gérard Ouellet, d'Amqui, rapatrié blessé, est en visite avec son épouse chez son père M. Anaclel Ouellet, de St-Anaclet, et aussi chez sa sœur Mme Rodolphe Doucet, de Rimouski.

Mlle Gilberte Desjardins nous a quittés cette semaine, pour poursuivre ses études musicales à l'École Supérieure de Musique d'Outremont. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

M. et Mme John Brady et leur fille Patricia, ont assisté samedi au mariage de leur fils John avec Mlle J. D'Anjou.

M. Paul Provencher, LL. de Baie-Comeau, et Mme Provencher ont passé la fin de semaine en ville et sont partis pour Toronto.

Mlles Madeleine et Jacqueline Paquet, de Montréal, passeront quelques semaines à l'Institut Notre-Dame.

M. Eugène Parent, de Rimouski, est en visite chez sa sœur Mme Emilie Thibault, à St-Simon.

Mlle Irène Tudeau, de Montréal, est en visite chez son père M. Jean Tudeau.

Mlle Marie-Jeanne Marquis, de Ste-Odile, a passé une quinzaine à Bic, l'invitée de sa tante Mme E. Bernier.

Ces jours derniers, M. Antonin Valois, d'Arvida, était de passage chez son beau-frère M. Geo. Turcotte, de Ste-Odile, après avoir fait un séjour à Caraspas et à Campbellton chez des parents et des amis; il est retourné à Arvida.

Mlle Eliane Ross, de Montréal, est actuellement en visite chez ses parents M. et Mme Jean-Bte Ross. A son retour, elle visitera M. et Mme Gérard Saucier (Mathilda Ross) et ses neveux et nièces Jean Noël et Denise Saucier, de Mackayville; elle repartira pour Montréal dimanche soir.

M. et Mme Athanase Lepage sont revenus de Sherbrooke où ils ont assisté à la cérémonie de profession religieuse de leur fille Jeanne, au couvent des Soeurs de la Sainte-Famille.

Mlle Lucie Lavoie, de Québec, est en visite à Rimouski.

M. Edouard Côté, de Forestville, était en ville, cette semaine.

Mlle Laurette Lacombe est l'invitée de M. et Mme Bernard Casault, de St-Pierre de Montmagny.

Le lieutenant-colonel Raoul Gagnon, de Québec, a assisté, samedi, au mariage Brady-D'Anjou.

Dimanche, au club de ski, aura lieu une course en ski et les amateurs, tant de la ville que des localités environnantes, sont invités à participer à cette course.

Nouvelles rotariennes

Mercredi midi, M. Elzéar Côté, président de l'Association des Marchands Détaillants, était le conférencier invité à la réunion hebdomadaire du Club Rotary.

En l'absence du président Alex Murray, le vice-président Me Maurice Tessier présida l'assemblée et présenta le conférencier qui entretint ses auditeurs sur les buts de l'Association des Marchands Détaillants du Canada et des avantages qu'elle procure aux marchands.

Le conférencier fut remercié par le rotarien Jacques Renault, fils du président de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, l'honorable Henri Renault.

Rimouski-Est

M. et Mme Lazare Roy, de Rimouski-Est, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Georgette-Denis. Par rain et marraine, M. et Mme Georges Michaud, oncle et tante de l'enfant.

Mme Eustache Banville, de Rimouski-Est, est allée reconduire sa fille Ruth à l'hôpital, à Québec. A Mlle Banville nous souhaitons un prompt rétablissement.

Naissance

M. et Mme R. Gagné (Irène Dumais) annoncent la naissance d'un fils, né à l'hôpital St-Joseph et baptisé à St-Robert sous les noms de Joseph-Jean-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Fillion, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme J.-A. Lévesque, également tante de l'enfant.

PROMOTION

Le sergent David Déry, de Québec, fils de M. et Mme Gustave Déry, de Rimouski, vient d'être promu sergent-major.

Franquelin

Au cours de l'automne dernier, la construction a été fort active. La Québec North Shore a construit deux camps confortables pour les bûcherons. Un barrage fut érigé en amont des chutes Huard et un édifice, pour loger les bureaux de la compagnie. Environ 600 hommes travaillent actuellement aux opérations forestières.

NOUVEL AN EN HOLLANDE...

(Suite de la page 4)

De trou en trou, de tranchée en tranchée, il était presque nuit lorsque nous arrivâmes à la compagnie de soutien qui était la nouvelle année dans de grandes baraques, un tout petit peu à l'arrière.

Nous étions tous d'une merveilleuse humeur. Il fallut encore une fois boire à la santé du Roi, à la victoire, à la paix, au Canada, à la France (puisque j'étais là), à l'Hollande, puisque aussi bien nous étions en Hollande... Puis

CROIX-ROUGE

Le Conseil des Chevaliers de Colomb a accepté de diriger, cette année encore, la prochaine campagne de la Croix-Rouge dans la ville de Rimouski.

REUNION

Dimanche, à Rimouski, se tiendra une importante réunion des syndicats de l'industrie du Bois de la région, qui enverront des délégués. Ser Excellence Mgr Courchesne y assistera.

M. Hilaire Michaud, Baker Brook, N.B.; ses sœurs, Mme Thimothée Dubé, Salem, Mass., Mme Joseph Pelletier, Salem, Mass., Mme Hélène Labrie, Salem, Mass., M. Joseph Labrie, Salem, Mass.; ses gendres, MM. J.-D. McCormack, Philippe Lafontaine, Jean-Paul Gailpeault, Gérard Legaré; ses petits-enfants, Arline et Jacques McCormack, Rémy Lafontaine, Jean-Marie et Pierre Gailpeault, Anne Legaré; les petits-enfants de son mari, M. Alfred Costin Québec, Mme Frank Dolber, Biencourt, Mme Philippe Savard, Cabano, M. Charles Michaud, Cabano, M. Sylvio Michaud, Cabano, M. Lionel Michaud, Hartford, Conn., Mlle Blanche Michaud, Baker Brook, N.B., M. Antoine Michaud, Chicoutimi, M. Gérard Michaud, Baker Brook.

Nous prions Mme Legaré et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Ne la jetez pas

Votre poudrette est tellement sale et usée qu'elle ne peut plus servir? ... Si vous essayiez de

l'employer pour nettoyer vos chaussures... ou pour frotter la bouteille?... Vos doigts ne s'en souviendraient que mieux!

BON TRAVAIL DES SERVICES VOLONTAIRES FEMININS DE RIMOUSKI

(Communiqué du Service d'information du consommateur canadien)

Les Services volontaires féminins du district de Rimouski peuvent, à juste titre, s'enorgueillir du travail accompli ces dernières années. Par « district de Rimouski », on entend la région qui s'étend entre Sainte-Louise, comté de l'Islet et Gaspé, comté de Gaspé.

Lors de la distribution des derniers carnets de rationnement, les bénévoles, sous la présidence de Mme Omer Leclerc, se sont chargées de l'inscription de 280.000 noms.

Le comité des Allocations familiales a été formé pour venir en aide aux soldats et à leurs familles. La présidence en a été confiée à Mme Elzéar Côté. L'Association ambulancière Saint-Jean, en plus de donner des cours qui sont suivis par des centaines de personnes, recrute aussi des membres qui font du service bénévole à l'hôpital local.

Au centre de la Croix-Rouge, établi à Rimouski depuis le début de la guerre, les bénévoles ont confectionné, au cours des réunions hebdomadaires, de janvier à août 1944, au delà de huit cents articles de couture et tricoté plus de cent soixante livres de laine. Mme P.-E. Gagnon est présidente de la Croix-Rouge. Cette Association recrute aussi des jeunes filles qui vont visiter les militaires hospitalisés, leur apportant cigarettes, livres et journaux, les réconfortant de leur présence.

Chaque marin ou soldat du district de Rimouski a reçu, grâce à la Caisse de Secours de cette ville, un colis individuel renfermant articles de toilette, bonbons, cigarettes, etc. Plus de six cents colis ont été expédiés à l'occasion des fêtes.

L'un des événements les plus importants dans la région fut l'ouverture d'une cantine « Le Foyer du soldat » où marins, soldats et aviateurs trouvent un homme, un accueil aimable et bienveillant de la part des dames et jeunes filles bénévoles qui y consacrent leur temps. Cette organisation relève de la Caisse de Secours des dames auxiliaires, dont mesdames P.-E. Gagnon et Leduc sont présidentes conjointes.

Décès

M. Gérard Bélanger, âgé de 37 ans, fils de M. et Mme Emile Bélanger, de N.-D. du Sacré-Coeur, décédé, est décédé à Rimouski le 25 janvier. Son épouse (Marquise Boisvert) lui survit. Il était le frère de M. le Dr Raoul Bélanger, de notre ville. La dépouille mortelle est exposée au Couvent des SS. de la Charité et les funérailles auront lieu à Notre-Dame du Sacré-Coeur, lundi, 29 janvier.

A Ste-Félicité, le 24 janvier, est décédé M. Philéas Fortin, époux de Dame Elmire Simard. Il était âgé de 72 ans.

Samedi en l'église d'Amqui, aura lieu un service pour le repos de l'âme du lieutenant Romuald Jean, mort en Europe au champ d'honneur.

Mort de Mme David Michaud

Mme David Michaud (Ernestine Labrie), de Québec, mère de Mme Gérard Legaré, de notre ville, est décédée jeudi dernier, à l'âge de 76 ans, à Québec, chez son gendre M. Jean-Paul Gailpeault, à Québec. Elle était l'épouse en secondes noces de M. David Michaud autrefois marchand à Cabano.

Mme Michaud laisse dans le deuil: ses filles, Mmes J.-D. McCormack (Stella), Edmunston, N.-B., Philippe Lafontaine (Juliette), Montréal, Jean-Paul Gailpeault (Thérèse), Québec, Gérard Legaré (Margot), Rimouski; deux fils, MM. Léon-Albert Michaud, Québec, et Gérard Michaud, Arvida; une belle-fille, Mme Gilbert Michaud, Québec; les enfants issus du premier mariage de son mari: Mme Laurent Francoeur, Québec, Mme Thérèse Violette, Los Angeles, Mlle Arthémise Michaud, Rimouski, M. David Michaud, Cabano, M. Elliot Michaud, Hartford, Conn.

Jolis Souliers



Pour les soirées

Des souliers de distinction genre escarpin, talons ouverts.

\$4.50



Gardez des pieds chaudement avec des bas de cachemire de laine, couleurs pâle, beige.

.79 et \$1.20

Bas de chiffon, la paire .69

LE MAGASIN ST-GEORGES

Conscription du rire!!!

AU THEATRE GARTIER

Dimanche soir le 28 janvier à 8 heures.

18 SKETCHES COMIQUES.

4 PANTOMIMES.

20 TABLEAUX CROQUES SUR LE VIF.

3 HEURES DE GAÏETE.

Grande soirée récréative et musicale la première du genre dans la région organisée par

La Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski

A vendre

Méthode simple d'aider la nature et d'être régulier. Voici notre garantie extraordinaire: « Mangez tous les jours une once de All-Bran. Si l'essai d'une seule boîte ne suffit pas à vous convaincre que l'emploi quotidien de All-Bran est un moyen simple et agréable d'aider la nature et d'être régulier, expédiez-nous la boîte vide à plat, par la poste, avec une note mentionnant le prix d'achat et l'adresse de votre épicerie, et nous vous remettrons le double de l'argent que vous avez déboursé. » Est-ce raisonnable? Conservez cette garantie. Procurez-vous du All-Bran aujourd'hui. Kellogg Co., of Canada Ltd., London, Ontario.

Attention! Attention!

Nouvel atelier de menuiserie générale ouvert à Bic. Accepterai contrats pour fabrication en gros, aussi tournage sur bois et acier. Expérience de 5 ans. Case postale 53, M. Jean Rioux, Bic, Cité de Rimouski.

Jeunes filles ou femmes d'expérience, travaillant au métier, demandées pour différents travaux d'artisanat. Travail continu et bien rémunéré. S'adresser à case postale 246, Rimouski.

Tapis crochetés

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à: La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes, Montréal P. Q.

Logement demandé

Logement demandé pour le mois de mai. Couple sans enfants. Ecrire à Case postale 723, Rimouski.

Machinerie de moulin à scie et équipement de chantier

Stock énorme de machinerie de moulin à scie neuve et usagée, courroies, poulies, arbres de couche, etc. Couvertes, lits, matelas, câbles, etc. Ecrivez-nous, nous pouvons vous épargner de l'argent. M. Zagerman & Cie, Ltée, Bayview Road, Ottawa, Ont.

Au Bon Goût, Enr.

Le rendez-vous des femmes économes TOUT LE MONDE A LES YEUX SUR

LE SOLDE

de nos manteaux d'hiver offerts avec une réduction de

33 1/3

Chaque manteau est en fin lainage et est luxueusement garni de riches fourrures, telles que renard argenté ou croisé, renard blanc teint lynx, mouton de perse noir ou gris, écureuil brun ou gris, chat sauvage, castor, etc. — Les modèles sont très jolis et la coupe parfaite. — Hâtez-vous de venir profiter de cette réduction, mesdames. —

SPECIAL Sur un certain lot de MANTEAUX D'HIVER Tous joliment garnis de riches fourrures, avec un cha-mois dans le dos et une chaude entre-doublure — Modèles nouveaux — Régulier jusqu'à \$67.50 à liquider à — \$35.00

MANTEAUX DE FOURRURE Nous accordons aussi une très bonne réduction sur la balance de nos manteaux de fourrure. —

CHAPEAUX DES FETES Tous réduits à LA MOITIE PRIX Parmi cette collection, il y a plusieurs beaux modèles exclusifs. —

Toutes ces réductions sont accordées en vue de faire place aux marchandises du printemps qui nous arrivent de jour en jour — A vous mesdames, d'en profiter!

Au Bon Goût enr. SPÉCIALITES POUR DAMES Patricia Dumont, PROP. 246, RUE ST-GERMAIN • RIMOUSKI • TÉLÉPHONE 246